

A complex network of white lines connecting various nodes (black and white dots) is overlaid on a background of overlapping, semi-transparent geometric shapes in shades of blue and brown. The network is denser in the lower right and sparser in the upper left.

RAPPORT  
D'ACTIVITÉS

2016

CPAS de Jette

*Région de Bruxelles-Capitale*

CPAS de Jette

Rue de l'Église Saint-Pierre 47-49

1090 Jette

Editeur responsable : Mme B. De Pauw









RAPPORT  
D'ACTIVITÉS

2016

---

CPAS de Jette

*Région de Bruxelles-Capitale*

# INDEX

AVANT-PROPOS  
p. 06/07

---

## LES PROJETS 2016

ORGANIGRAMME  
p. 08/13

---

DÉPARTEMENT PERSONNEL  
& ORGANISATION  
p. 10/17

---

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES  
SOCIALES  
p. 18/35

---

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES  
GÉNÉRALES  
p. 36/39

---

MAISON DE REPOS  
ET DE SOINS  
p. 40/45

---

AGENDA 21 LOCAL  
p. 46/47

---

LES MEMBRES DU CONSEIL  
p. 48/51

---

LES STATISTIQUES  
p. 52/103

---



# RENSEIGNEMENTS GENERAUX

## **Siège de l'Administration du C.P.A.S.**

Adresse : Rue de l'Eglise Saint-Pierre 47-49 / 1090 JETTE  
Téléphone: 02/422. 46. 11

## **Siège de l'Administration communale**

Adresse : Chaussée de Wemmel 100 / 1090 JETTE  
Téléphone : 02/423.12.11

## **Présidente du C.P.A.S.**

Madame B. DE PAUW  
Téléphone: 02/422. 46. 01

## **Secrétaire du C.P.A.S.**

Madame D. BERNARD  
Téléphone : 02/422.46.02

## **Receveur du C.P.A.S.**

Madame N. LEHERTE  
Téléphone : 02/422.46.30

Site web : [www.cpasjette.be](http://www.cpasjette.be)

## **Service social du C.P.A.S.**

Responsable du département :  
Monsieur Ch.MINTIENS  
Téléphone : 02/422. 46. 11

## **CENTRE IRIS-Maison de repos/MRS**

Adresse : Chaussée de Wemmel 229 / 1090 JETTE  
Direction : Monsieur A. BOY  
Téléphone : 02/422.47.09

## **Identification**

Centre Public d'Action Sociale de Jette  
Rue de l'Eglise Saint-Pierre 47-49  
1090 JETTE - BRUXELLES  
Téléphone : 02/422. 46. 11

## **Comptes financiers**

C.C.P. : BE 90 0006 0597 8432  
Belfius : BE 32 0910 0088 9702

Le CPAS de Jette est une institution essentielle pour le bien être de la population de notre commune. En plus de constituer le dernier filet de secours pour les citoyens en situation de précarité ou de détresse, le CPAS de Jette a l'ambition d'être un lieu ouvert et dynamique, tourné vers la prévention et l'épanouissement personnel. Au travers de projets d'activation sociale, de mise à l'emploi, d'accès à la culture ou de soutien d'initiatives citoyennes, le CPAS veut se montrer innovant et proactif.

C'est dans cette optique que l'administration du CPAS, avec le soutien actif du Conseil de l'Action Sociale, de la Commune et de son Bourgmestre M. Hervé Doyen, a pu développer de nombreux projets au cours de l'année écoulée.

2016 aura vu, notamment, l'ouverture de l'épicerie solidaire CABA Jette, la création d'une plateforme pour la pauvreté infantile, le lancement d'un appel à projet à destination des primo-arrivants jettois, ou encore la mise en oeuvre d'un projet de simplification des courriers à destination des usagers.

Au niveau interne, un nouvel organigramme a été mis sur pied, et le programme Agenda 21 a été initié pour les trois prochaines années.

Ce sont quelques exemples parmi de nombreuses autres réalisations, qui vous sont détaillés dans le présent rapport d'activités.

Car si le CPAS travaille au quotidien pour améliorer les conditions de vie de sa population, il est primordial, pour donner du sens et du corps à son action, d'en informer les citoyens et l'ensemble de ses partenaires publics et privés.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité, à partir de cette édition 2016, repenser complètement le format de notre rapport d'activités, afin de lui donner un visage plus dynamique, accessible et davantage axé vers les nouvelles initiatives.

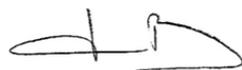
Bien entendu, vous retrouverez également dans ce document tous les chiffres et statistiques permettant de rendre compte de la situation sociale de notre commune et du fonctionnement de notre administration sur l'année écoulée.

Au final, nous espérons surtout que le résultat que vous avez dans les mains vous donnera envie de faire davantage connaissance avec notre institution.

Je tiens particulièrement à remercier Mme Dominique Bernard, notre Secrétaire, M. Omar Chaoui, cheville ouvrière de ce document, ainsi que l'ensemble des services qui ont contribué à la rédaction du rapport.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Brigitte De Pauw  
Présidente du CPAS de Jette

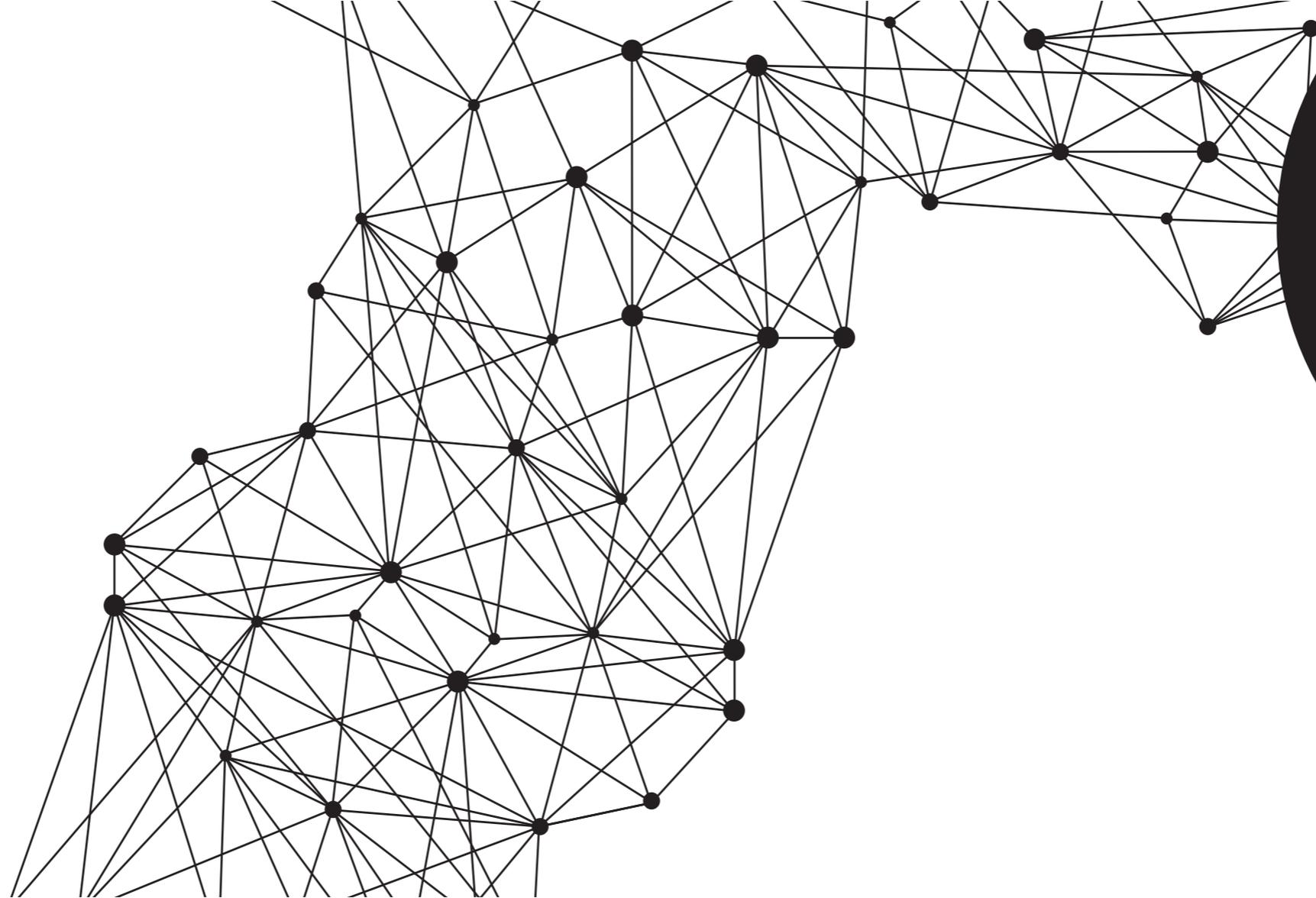


*"Toute  
personne a  
droit à l'aide  
sociale.  
Celle-ci a  
pour but de  
permettre à  
chacun de  
mener une  
vie conforme  
à la dignité  
humaine".*

Article 1 de la Loi Organique des CPAS du 08 juillet 1976

A teal-colored network graphic consisting of numerous interconnected nodes and lines, forming a complex web-like structure that spans across the top and right portions of the page. A large teal circle is positioned on the right side, containing the text.

LES PROJETS  
2016



---

ORGANIGRAMME

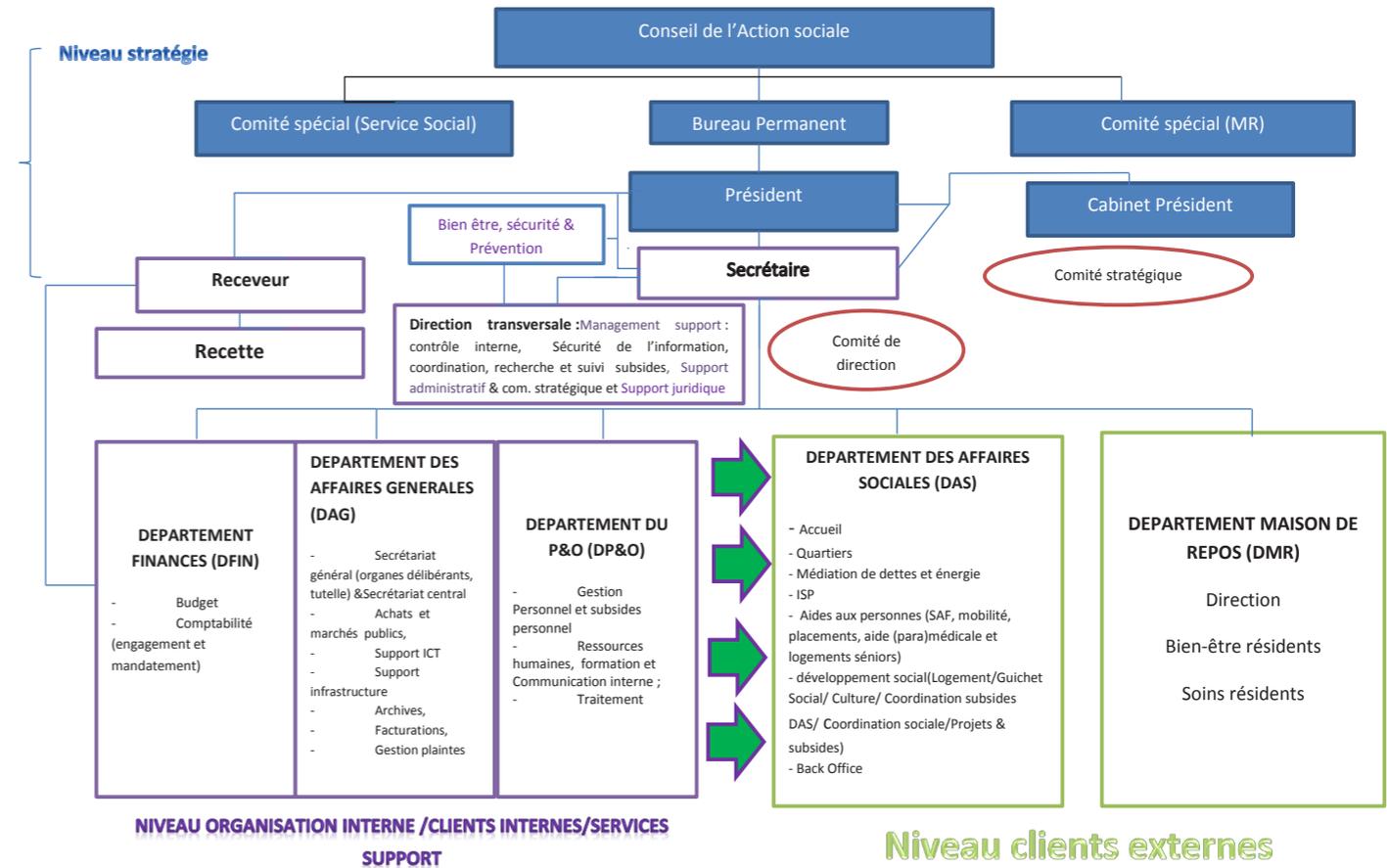
2016

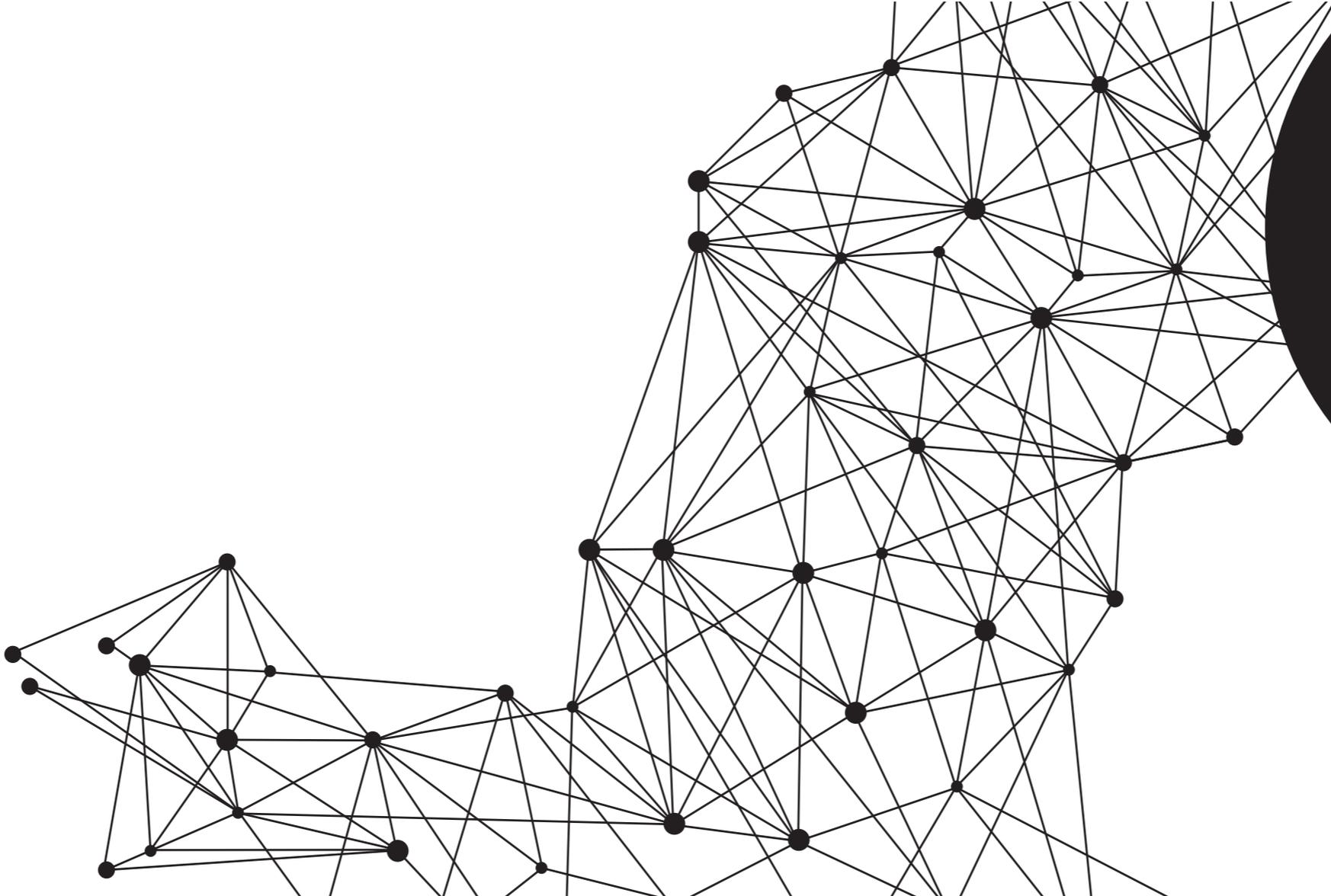
---



## ORGANIGRAMME

La prestation de services du CPAS est assurée par des collaborateurs professionnels. Le CPAS souhaite responsabiliser les agents dans une vision de service vis-à-vis des clients et de la réalisation de la mission du CPAS. Une attitude engagée, professionnelle et amicale des collaborateurs est essentielle. Pour y parvenir, une mise à jour de l'organigramme de l'organisation a été approuvée en 2016. Le voici:





---

DEPARTEMENT  
PERSONNEL &  
ORGANISATION

---

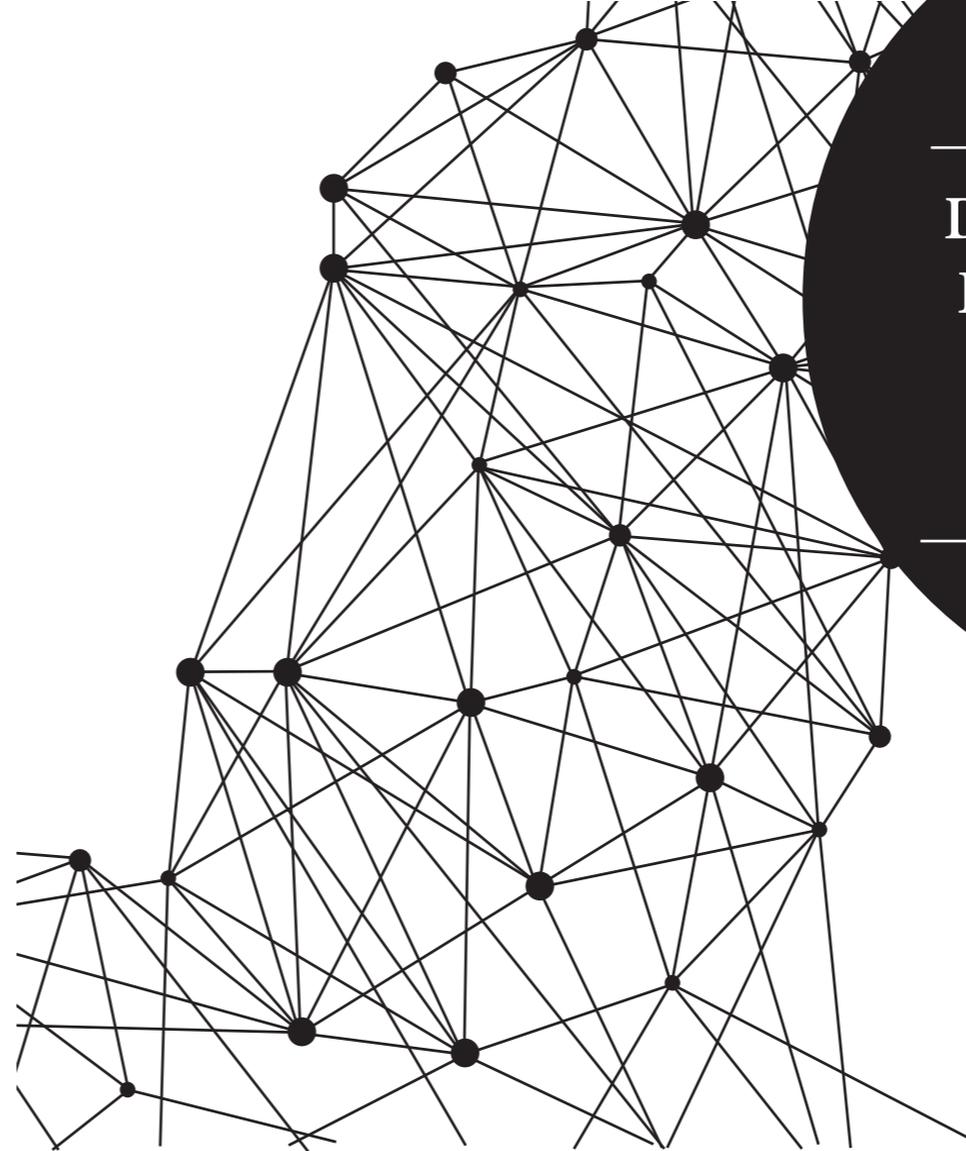
2016



En 2016, le CPAS a mis en place une politique active de présence sur le lieu de travail afin de diminuer l'absentéisme et plus particulièrement les absences courtes répétées et non prévisibles qui perturbent l'organisation du service.

Pour ce faire, le CPAS a introduit des instruments pour objectiver les absences tout en introduisant une politique de bien-être pour son personnel.

Ainsi, entre les mois de janvier 2016 et janvier 2017, le nombre de jours de maladie a baissé de 827 jours ouvrables, ce qui correspond à un peu plus de 3 agents temps plein sur le terrain.



---

DEPARTEMENT  
DES AFFAIRES  
SOCIALES

---

2016

## LE MUSÉE DES ENFANTS

A l'occasion des fêtes de fin d'année, notre centre a proposé une activité pour les familles bénéficiant d'un revenu d'intégration ou d'une aide équivalente. L'activité familiale s'est déroulée durant la première semaine des vacances d'hiver, le mardi 27/12/2016.

Cet évènement poursuivait un triple objectif, à savoir partager un moment convivial avec les enfants et leurs parents, leur faire découvrir un lieu culturel où ils pourront par après utiliser leur chèque culture (connu sous le terme "article 27") et leur démontrer que la culture est accessible à tout le monde quelles que soient les origines, la culture, la langue, la composition de la famille (peut-être avec des enfants en bas âge), les ressources intellectuelles et financières.

Cette année, le service culture a souhaité faire découvrir l'exposition « s' émerveiller » au musée des enfants.

Cette exposition était axée sur les 5 sens et était destinée à des enfants âgés de 6 à 12 ans. Cependant certaines familles ne pouvaient se rendre à l'activité sans être accompagnées des frères et sœurs n'entrant pas dans la catégorie d'âge.

La visite guidée a été proposée dans les deux langues nationales.

50 personnes se sont inscrites à l'activité. Malheureusement, vu les conditions météorologiques et l'heure de l'activité (10h00), seulement 18 personnes y ont participé. Le coût de l'entrée nous a été facturé à 6€ par personne, soit un total de 108€.

Le musée se situant rue du Bourgmestre 15 à 1050 Ixelles et l'activité étant réalisée avec de jeunes enfants, le service culture a loué un car dont le coût total s'est élevé à 175€.

Notre service a offert des livres pour les enfants âgés entre 6 et 12 ans.

Pour les adultes et adolescents, nous avons reçu un don de ballotins de pralines de Godiva. Une boîte par personne a été distribuée.

Coût total des achats cadeaux : 123,87€

L'activité et les cadeaux ont plu aux enfants et parents qui sont demandeurs de réitérer ce genre d'évènement plus régulièrement.

Deux nouvelles familles viennent maintenant régulièrement chercher des tickets article 27.

## LE BARBECUE DE LA COORDINATION SOCIALE

La Coordination sociale organise la rencontre entre les associations jettoises à but social et le CPAS de Jette à la fréquence d'une fois tous les 2 mois environ.

De manière générale, les rencontres s'organisent autour de la présentation des nouvelles institutions présentes ou actives sur Jette, ou autour de thèmes préoccupant l'ensemble des acteurs sociaux de Jette.

Dans le cadre de cette Coordination Sociale, des portes ouvertes des différentes institutions y participant sont organisées chaque année de sorte que chacun puisse connaître les institutions sociales utiles pour son public, leur manière de fonctionner, leurs spécificités, ...

Dans la continuité des portes ouvertes, certains membres de la Coordination sociale ont émis la suggestion d'organiser une rencontre un peu plus informelle pour permettre de resserrer les liens entre les membres. En effet, les journées portes ouvertes permettent de connaître les aspects en lien avec le travail mais il est important que les travailleurs puissent mieux se connaître également.

L'idée d'un barbecue avait alors été émise, projet bien perçu par l'ensemble de la Coordination.

L'évènement a eu lieu le 23/06/2016.

Nous avons fait appel aux Cuisines Bruxelloises pour organiser la logistique de cet évènement qui s'est tenu sur le site du CPAS de Jette.

Le projet a rencontré un succès tel qu'il sera réitéré en 2017.

## PLATEFORME POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ INFANTILE À JETTE

L'initiative du SPP Intégration sociale, une déclaration des bourgmestres pour la lutte contre la pauvreté infantile a été lancée début 2015. Depuis, plus d'une centaine de bourgmestres, dont Hervé Doyen, bourgmestre de Jette, l'ont signée afin de marquer leur volonté de lutter, par des initiatives concrètes, contre la pauvreté infantile.

En septembre 2015 s'est clôturée une étude d'un an sur le projet « Les enfants d'abord : plateformes de concertation locales pour la prévention et la détection de la pauvreté infantile ». Cette étude a été réalisée par KPMG Advisory à la demande du SPP Intégration sociale.

La commune de Jette a décidé de suivre ce projet de près et de mettre en place sa propre plateforme locale. Brigitte De Pauw (Présidente du CPAS), Claire Vandevivere (Echevine des Affaires Sociales et Intégration) et Paul Leroy (Echevine des Familles et de la Petite Enfance) fondent alors la « Plateforme pour la lutte contre la pauvreté infantile à Jette » qui est lancée le 26 août 2016.

L'objectif de la plateforme de concertation est de lutter contre la pauvreté infantile à Jette en se concentrant sur la détection et la prévention de la pauvreté chez les enfants de 0 à 3 ans (phase prénatale comprise). Le but est d'agir de manière proactive, franche, mais non-stigmatisante. La plateforme est un sous-groupe de la Coordination Sociale, qui est gérée par le CPAS.

La plateforme est formée de représentants de la commune et du CPAS :

- Service Petite Enfance – Commune
- Développement Humain – Commune
- Culture / Petite Enfance – CPAS
- Représentant de 'La Récré' (lieu de rencontre parents-enfants)
- Représentant de la halte-garderie d'urgence nécessité
- Représentant des consultations ONE
- Coordinateur de la plateforme pour la commune : Mme Meert
- Coordinateur de la plateforme pour le CPAS : Mme Van Herp

La plateforme se réunit tous les 3 mois et travaille avec des invités sur base d'un thème :

- La première réunion (26/08/2016) qui inaugure la Plateforme invitait l'ONE et Le Petit Vélo Jaune (Service de prévention et de soutien à la parentalité)
- La deuxième réunion (02/12/2016) à laquelle l'Arbre de Vie (Halte-Accueil d'urgence nécessité et d'insertion sociale) était invitée, avait pour but de parler des missions de la Plateforme

Il a été prévu d'aborder en 2017, les thèmes suivants : Le bien-être des enfants (avec la présence du CABA Jette et de la Récré) et des (futurs) mamans (en présence de l'ONE Jette soins prénataux, du Centre de Planning Familial et du Projet MIRIAM, centré sur les mères célibataires).

## CRÉATION DU BACK OFFICE

Le 1er mai 2016, un nouveau service au sein du Département des Affaires Sociales a été créé : le Back Office. Celui-ci a pour principal objectif de travailler dans une logique de soutien aux activités des services du Département des Affaires Sociales. Il se compose de 7 personnes :

- 1 Responsable
- 2 Secrétaires administratives
- 3 Assistantes administratives
- 1 Agent sous contrat article 60

Le Back Office est un service d'appui et gère l'ensemble des activités d'administration et de supports du département. Parmi ces activités, on peut notamment citer :

- la gestion des cartes médicales.
- le secrétariat du département : rédaction de courriers standardisés permettant le bon fonctionnement du travail des assistants sociaux tels que les convocations en vue de la prolongation ou de la révision d'une aide, ...
- le suivi et le traitement des dossiers sociaux soumis à un avis du Comité Spécial du Service Social & l'organisation de celui-ci.
- le paiement des aides sociales relevant de la loi du 26 mai 2002 (Revenu d'Intégration Sociale - RIS) et celle du 2 avril 1965 (Aide Equivalente au RIS).
- la récupération des aides sociales auprès du SPP & la vérification des subventions obtenues en matière d'aides sociales.

## KIS & WRITE

### LE PROJET

Ce projet est né en décembre 2015 suite au Colloque « Le langage juridique clair : ça simplifie la vie ! », organisé par Easy Brussels et Droits Quotidiens auquel un membre du personnel a participé.

En janvier 2016, un projet de réécriture des courriers en langage clair a été proposé. L'objectif est de faciliter la compréhension, gagner du temps en explication et d'essayer de faire comprendre à nos usagers qu'ils sont notre préoccupation première.

Un groupe de travail a été formé et chaque membre de l'administration a pu, sur base volontaire, s'y inscrire.

Nous avons débuté notre groupe de travail en juin 2016. Les membres du groupe ont préalablement suivi **une formation** approfondie en langage clair, organisée par une juriste des Droits Quotidiens –pour les francophones- et par het Huis van het Nederlands – pour les néerlandophones-.

Nous avons essayé d'avoir un membre de chaque service dans le groupe de travail.

**Le groupe de travail** se réunit une demi-journée par mois, et est actuellement composé de 9 membres.

Nous avons créé **un groupe de lecture** depuis le mois de novembre 2016. Celui-ci rassemble une quinzaine d'usagers qui viennent bénévolement lire nos courriers modifiés et nous donnent leurs avis et leurs propositions.

Le projet porte sur les notifications du CSSS, ainsi que les courriers des différents services en contact avec le public (culture, médiation de dettes, énergie, accueil,...).

### MÉTHODOLOGIE

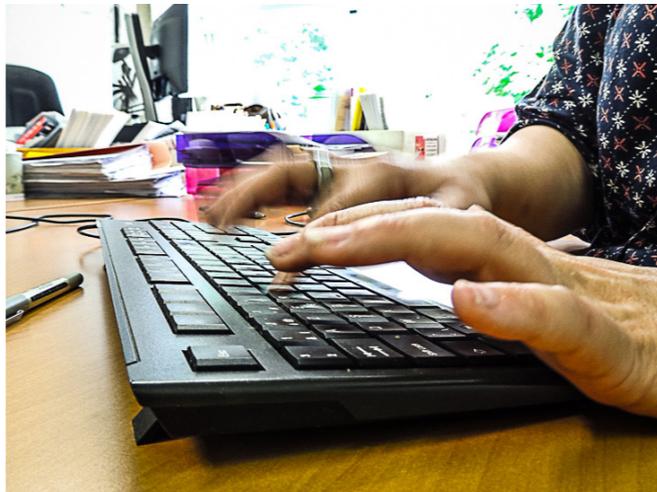
La méthodologie suivante est appliquée aux différents courriers

1. Analyse du contenu avec ce que le service estime être indispensable
2. Réécriture en langage clair en réunion (si complexe: à plusieurs réunions)
3. Contrôle par notre juriste
4. Adaptation du courrier (et s'il y a beaucoup de changements à faire, cela se fait lors de la réunion de groupe)
5. Avis et remarques du groupe de lecture
6. Adaptation du courrier par le groupe de travail en fonction des remarques retenues
7. Mise en circuit du courrier simplifié, ou mise en attente de la notification qui sera mise en circuit au moment où le CPAS changera toutes les notifications.

Il arrive que nous présentions d'abord le courrier au groupe de lecture et dans un second temps à notre juriste en fonction de l'agenda des réunions.

### MÉTHODOLOGIE :

- Phase 1 : Lettre à travailler
- Phase 2 : Préparation + avis chef de service
- Phase 3 : Groupe de travail
- Phase 4 : Juriste / Avocat
- Phase 5 : Groupe de lecture
- Phase 6 : Réécriture finale
- Phase 7 : Implémentation





## FORMATION QUALIFIANTE D'AIDE LOGISTIQUE EN MAISON DE REPOS

En 2016, le Service Projet Emploi Formation (PEF) a mis en place en collaboration avec l'opérateur de formation Idée 53 et le CPAS d'Anderlecht, une formation qualifiante d'aide logistique en Maison de repos à destination de nos usagers.

Cette formation visait à former des aides logistiques capables de fournir une aide polyvalente dans des tâches simples et un support aux équipes de soins, d'animation et d'hôtellerie ainsi qu'un soutien dans le suivi journalier des résidents des maisons de repos dans trois grands secteurs d'activités qui sont :

1. Les activités de soins, d'hygiène et de bien-être :
  - veiller au rangement dans les chambres (rangement des armoires, faire les lits...).
  - veiller à la bonne installation et au bien-être des résidents.
  - aider aux déplacements des résidents.
2. Les activités d'animation et de divertissement :
  - accompagner les résidents aux activités d'animations.
  - relayer l'information sur les différentes animations.
  - stimuler les résidents.
  - participer à la préparation et aux animations.
3. Les activités d'hôtellerie, essentiellement la cuisine et l'entretien de l'environnement des résidents :

- distribuer les repas, servir les boissons et les repas sous la surveillance de l'aide-soignant(e).
- mettre en place la salle, débarrasser les tables, nettoyer les tables.
- nettoyer du matériel médical (chaises roulantes...) fournir une aide ponctuelle en cuisine.
- faire une gestion simple de stocks de matériels et/ou produits.

La formation comprenait 364h dont : **250h de cours théoriques** (Communication, Gérontologie, Déontologie, Psychologie de la personne âgée, Manutention, Santé-Hygiène-Nutrition, Service en salle et en chambre, Tenue des stocks, Gestion du stress, Sécurité au travail, BEPS, Technique d'animation, Initiation au Néerlandais), et **114h de stage en entreprise**.

La sélection des candidats pour le CPAS de Jette a été faite par le service PEF (Projet Emploi Formation) et les modules étaient dispensés par l'asbl Idée 53, au sein des locaux. Sur 7 candidates sélectionnées, une a abandonné pour raison de santé et une autre suite à des difficultés pour s'intégrer et s'épanouir dans le groupe. **5 candidates ont suivi et terminé la formation** dont :

- 2 ont été directement en recherche d'emploi et ont trouvé du travail sous contrat article 60 au sein de notre maison de repos.
- 3 ont eu des problèmes de santé ou familiaux et n'ont pas pu se mettre en recherche d'emploi.

Nous avons un bon retour de notre service « Support soins et restaurant » où ont été mises au travail les deux personnes. La responsable nous fait part de sa satisfaction, elle déclare qu'elle voit une grande différence entre les personnes dans l'équipe qui ont suivi cette formation et celles qui ne l'ont pas suivie. Les premières se démarquent des autres et la responsable sent qu'elles ont déjà les bons gestes et une attitude adéquate et professionnelle.

Suite à cela, nous avons reçu une demande de la part de ce service de sélectionner en priorité les personnes ayant suivi cette formation pour les prochains postes à pourvoir. Cette préférence se justifie par le fait qu'avec les personnes formées, il y a déjà une acquisition de compétences et un développement d'un savoir-faire et d'un savoir-être découlant de leur formation, ce qui est bénéfique à nos résidents.



## SAINT-NICOLAS : DISTRIBUTION DE CADEAUX AUX ENFANTS DES USAGERS

Début décembre, le CPAS a eu l'opportunité de récupérer quantité de jouets via des dons de particuliers. Pas moins de 318 jouets, en comptant peluches et livres, furent rassemblés et inventoriés par de nombreux volontaires, désireux de se mobiliser pour cette belle action.

Une initiative en entraînant une autre, quelques membres du personnel se sont ensuite mobilisés pour téléphoner aux parents concernés et ont contribué à la mise en place d'un « show-room » improvisé. Enfin, c'est tout notre service Accueil qui a planifié et géré les allers et venues du public vers le lieu d'exposition !



Au total, pas loin de 300 jouets ont été distribués à plusieurs dizaines de famille. Les quelques peluches, livres et jouets restants ont été conservés pour distribution tout au long de l'année. Il restait également quelques romans « catégories jeunesse » ou « adulte » qui ont été remis à la Commune via une Give-box, où chacun peut déposer les romans, films ou magazines récents et en bon état dont il n'a plus l'utilité, au profit de toute personne intéressée.

Nous laisserons le mot de la fin à Mme De Pauw, Présidente du CPAS :

« Je voudrais remercier de tout cœur les agents de votre service qui ont travaillé volontairement pour distribuer les jouets. C'était un travail supplémentaire, remarquable, qui mérite tout le respect. J'espère que les sourires des parents et des enfants ont été une belle récompense. »



Merci Saint-Nicolas !

## APPEL À PROJETS « ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS », À L' ATTENTION DE LA COORDINATION SOCIALE

Au mois de mai 2016, le CPAS de Jette a lancé un appel à projets, à destination des acteurs sociaux jettois, sur la thématique de l'accueil des personnes d'origine étrangère séjournant en Belgique depuis moins de trois ans et disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois, à l'exception des citoyens d'un Etat membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen et de la Suisse et les membres de leurs familles. Les lauréats ont été choisis parmi 4 dossiers de candidature : il s'agit de l'asbl Impact Sud et du Centre de Planning Familial de Jette.



L'objectif de cet appel à projets est de soutenir des initiatives locales permettant d'améliorer les conditions d'accueil, l'orientation et l'insertion du public primo-arrivant dans notre société. Pour plusieurs raisons, les premiers contacts dans un nouveau pays sont souvent difficiles : obstacle de la langue, nouveaux repères socioculturels, complexité des démarches administratives, recherche de logement et d'emploi, ...

### ASSOCIATIONS LOCALES

Cet accompagnement social figure parmi les missions du CPAS, mais celui-ci n'est pas toujours le mieux placé pour approfondir le travail de terrain au quotidien. C'est la raison pour laquelle les associations locales ont été sollicitées pour cet appel à projets. Elles travailleront main dans la main avec le CPAS pour apporter une réelle plus-value dans le travail de terrain. Les deux projets retenus sont complémentaires et permettent d'aborder la thématique selon des approches variées.



## ACCOMPAGNEMENT

Le Centre de Planning Familial propose un cadre d'accueil au public primo-arrivant au moyen d'un accompagnement social, psychologique, juridique et médical. Le projet prévoit par exemple l'organisation d'ateliers de soutien à la parentalité, des consultations médicales, guidance dans le cadre de la médecine reproductive (grossesses désirées ou non, infections sexuellement transmissibles, puberté, ménopause, contraception,...), des consultations de médiation familiale (accompagnement pour l'élaboration d'accords lors de situations conflictuelles telles que séparation, divorce, conflits familiaux,...) ou encore des consultations de conseil conjugal et familial.

## PARRAINAGE

En parallèle, l'asbl Impact Sud propose d'approfondir les contacts humains et les relations interpersonnelles grâce au 'Parrainage Jettois'. Ce programme propose à des citoyens jettois de parrainer un (ou plusieurs) primo-arrivant(s) et d'aider chacun à se repérer dans les différentes étapes de son intégration, notamment dans le domaine des relations sociales. L'asbl Impact Sud sera également active dans l'organisation et la promotion d'activités socioculturelles collectives permettant d'élargir le réseau social, de pratiquer les langues et de mieux découvrir son milieu de vie (promenades, visites de musées, sorties cinéma, tables de conversations, ateliers ludiques tels que cuisine, théâtre...). Enfin, un service d'information et d'accompagnement individualisé dans la recherche de logement est proposé et devrait mener à des synergies avec la cellule logement du CPAS.

## CABA JETTE – L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DE JETTE A OUVERT SES PORTES

Initiée en août 2014 au sein du CPAS grâce à un subside fédéral, l'épicerie solidaire 'CABA Jette' a ouvert ses portes le 28 septembre 2016 sous la forme d'une asbl. Elle favorise l'accès à une alimentation saine pour tous.



Situé rue Léopold Ier au numéro 483, 'CABA Jette' est un projet social qui poursuit plusieurs objectifs. Avant tout, l'épicerie solidaire a comme but d'élargir l'offre d'aide alimentaire sur Jette, en complément à des mécanismes existants comme les restaurants sociaux et les colis alimentaires. 'CABA Jette' offre à un public défavorisé la possibilité d'acheter des produits à coût réduit (50% du prix du marché) tout en conservant le choix de son alimentation et en favorisant la qualité des aliments, notamment grâce à la présence de produits frais.

## PLUS QUE DE L' AIDE MATÉRIELLE

Au-delà d'une aide matérielle, 'CABA Jette' sera un lieu ouvert à tous les Jettois, un lieu de cohésion sociale, d'information et de sensibilisation sur différentes thématiques en lien avec le label Good Food : alimentation saine et durable, santé, gestion de budget, ateliers de cuisine, récupération, etc.

'CABA Jette' contribuera également à la réduction du gaspillage alimentaire en récupérant des invendus des commerces et supermarchés jettois. L' épicerie solidaire encourage également la solidarité locale en donnant aux particuliers la possibilité de faire un don pour soutenir le projet.

## SOUTIEN DU CPAS

Le CPAS soutient activement l'épicerie solidaire par l'intermédiaire d'une convention basée sur l'article 61 de la loi organique. Cette convention prévoit la mise à disposition par le CPAS d'un agent temps plein délégué à la gestion journalière de l'asbl mais aussi une intervention dans les frais de fonctionnement liés d'une part au service d'aide alimentaire et d'autre part aux frais logistiques (frais généraux).

Concrètement, le CPAS intervient à concurrence de 50% pour les frais d'achats de produits alimentaires et de première nécessité. Ce montant représente la contribution du CPAS dans le déficit résultant de la vente par l' épicerie de produits à la moitié de leur prix d'achats.

Le CPAS prend également à sa charge les factures d'eau, d'électricité, de gaz ainsi que le loyer afférents aux locaux de l'épicerie.

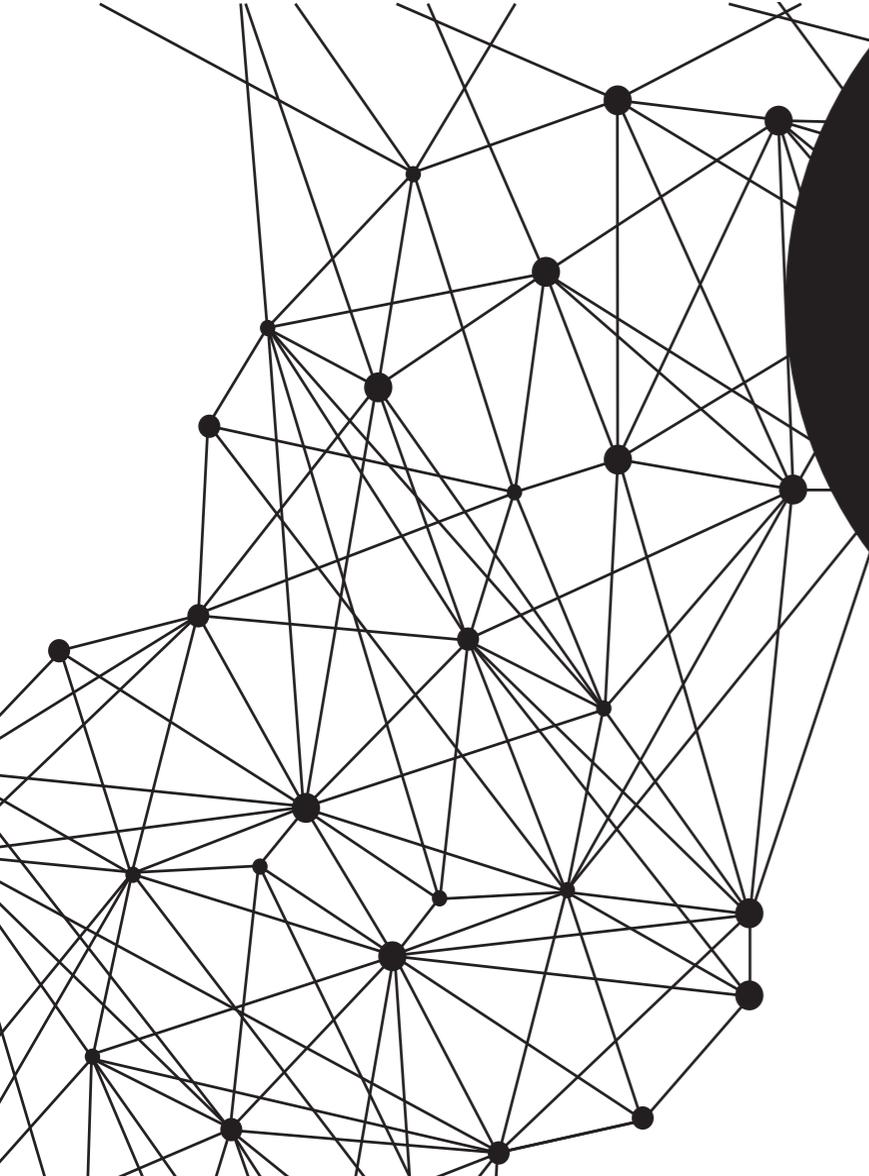
Enfin, à partir de son contingent « économie sociale », le CPAS met à disposition de CABA Jette deux travailleurs articles 60 engagés en tant que magasiniers polyvalents.

## ACCÈS À L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Via cette convention article 61, CABA Jette garantit de son côté un accès privilégié à l'épicerie sociale aux clients désignés par le CPAS. Les usagers sélectionnés sur base de leur quotité disponible ont ainsi la possibilité d'acheter des produits alimentaires et non alimentaires de première nécessité à la moitié de leur coût d'achat. Le nombre de clients désignés par le CPAS est de 80 pour la première année.

Chaque client de l'épicerie pourra dépenser mensuellement maximum 30€ et donc recevoir des produits pour une valeur d'achat de 60€.

Pour chaque enfant de moins de 12 ans, 15€ supplémentaires peuvent être dépensés mensuellement dans l'épicerie sociale. Un enfant est comptabilisé comme un demi-client pour la comptabilisation du nombre maximum de clients.



# DEPARTEMENT DES AFFAIRES GÉNÉRALES 2016

## PROJET D'EXTENSION DU CPAS ET DE RÉNOVATION DE L'ACCUEIL

En 2016, le CPAS a initié un projet d'un montant total de 777.000€ (TVA incl.) financé sur emprunt pour le réaménagement complet de l'accueil du CPAS et l'ajout d'un nouvel espace de bureaux aux étages. Ces travaux incluent la réfection des installations de chauffage et de ventilation ainsi que l'installation de containers pour héberger l'accueil pendant la durée des travaux. Le début des travaux est prévu pour septembre 2017.



## VÉLOS ÉLECTRIQUES

À l'issue de l'expérience avec Bike project, le CPAS de Jette a investi dans l'achat de deux vélos électriques qui encouragent la mobilité douce pour les déplacements de service (comme les visites à domicile). En même temps, un parking vélo digne de ce nom a été installé.

AVANT



APRÈS



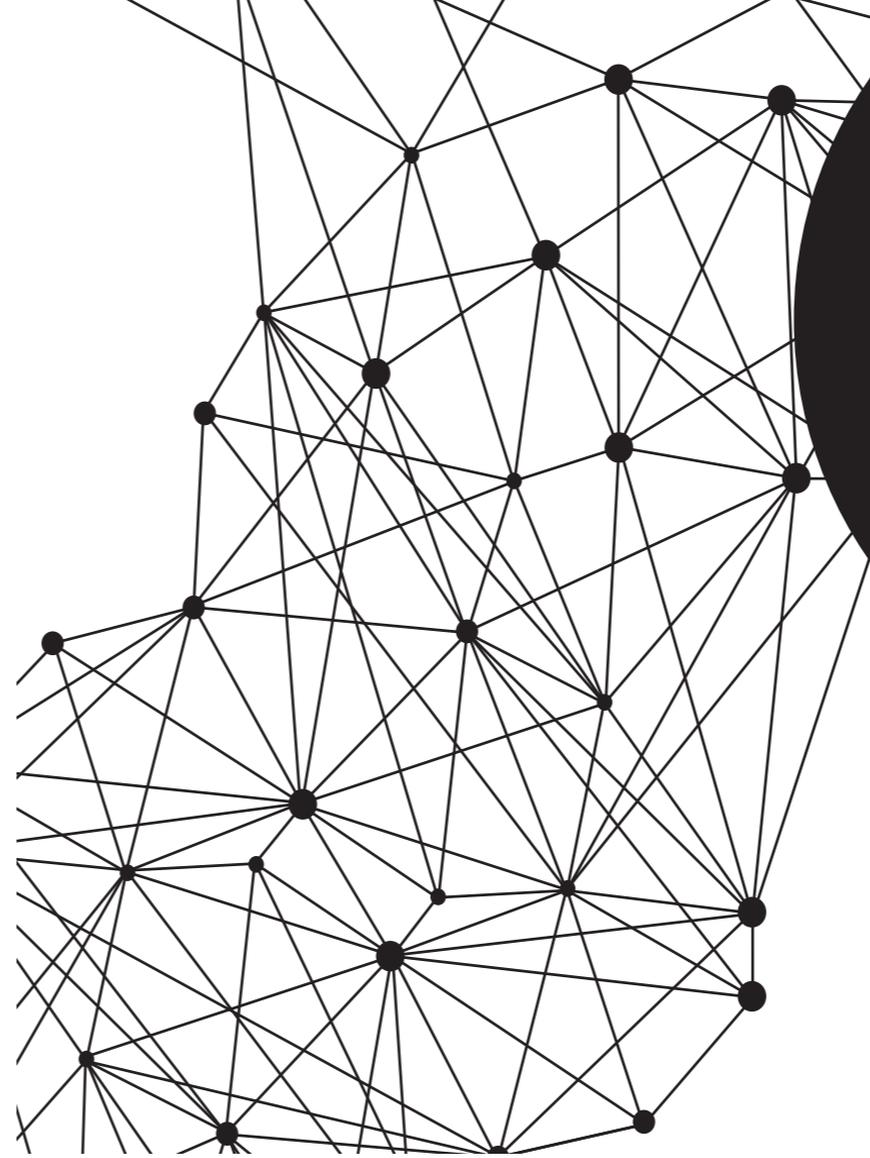
## CONSULTATIONS JURIDIQUES DE PREMIÈRE LIGNE

Toutes les deux semaines, une permanence juridique est tenue dans les locaux du CPAS. La permanence est ouverte à tout le monde sans rendez-vous, de 17h à 19h, pour toute question de nature juridique.

## DES CHIFFRES AU SEIN DU DEPARTEMENT

- 22.366 lettres sont arrivées
- 20.103 lettres sont envoyées
- 7 plaintes reçues
- 54 dossiers marchés publics pour l'administration
- 77 consultations juridiques





---

MAISON DE  
REPOS / MRS

2016

---

## LA MAISON DE REPOS/MRS

### LA RÉNOVATION

La maison de repos a été inaugurée le 11.03.1961.

Une partie de la maison de repos a déjà été réaménagée en 2003. Il s'agit principalement de l'aménagement d'un nouveau restaurant avec patio et d'une nouvelle cuisine centrale.

Le projet global de la rénovation a débuté le 19.10.2015. La 1ère pierre a été posée par Mme DE PAUW, Présidente, le 18.11.2015.

Les travaux ont débuté par la construction d'une extension annexée au bâtiment de la maison de repos existant. Cette nouvelle construction comptera 11 chambres à 1 lit par niveau.

Au total, la nouvelle construction aura 4 niveaux : 1 sous-sol, un rez-de-chaussée et 2 étages avec un total de 33 chambres. Le jardin de la maison de repos sera ensuite réaménagé. L'ouverture de cette extension est prévue dans le courant de l'année 2017.

Dans les phases ultérieures, il sera procédé à la rénovation de l'aile gauche côté sud qui sera finalisée en 2018 et ensuite de l'aile droite côté nord pour une ouverture prévue en 2019.

La maison de repos sera entièrement rénovée au terme de ces travaux et pourra accueillir à ce moment 106 résidents.



## LE RESIDENT (STATISTIQUES AU 31.12.2016)

### PROFIL DES RÉSIDENTS

L'échelle d'évaluation (KATZ) permet de déterminer le degré de dépendance des résidents. Elle consiste en un questionnaire évaluant les capacités dans 6 domaines de la vie quotidienne :

- se laver
- s'habiller
- se transférer et se déplacer
- aller à la toilette
- la continence
- manger

Seuls les résidents des catégories B, C et Cd entrent en ligne de compte pour le statut MRS.

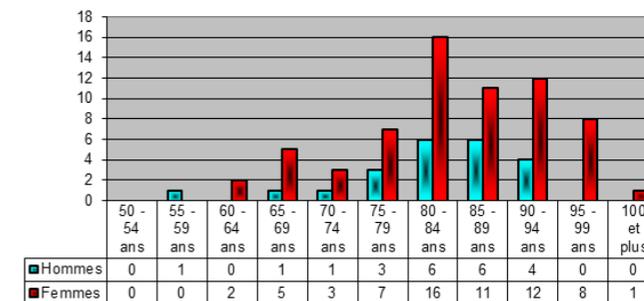
### La répartition des résidents s'établissait comme suit au 31.12.2016 :

MRPA: *Maison de Repos Personnes Agées*

MRS: *Maison de Repos et de Soins*

Catégorie	MRPA	MRS
O	28	Pas en MRS
A	9	Pas en MRS
B	0	10
C	0	12
Cd	4	18
D	6	Pas en MRS
total	47	40

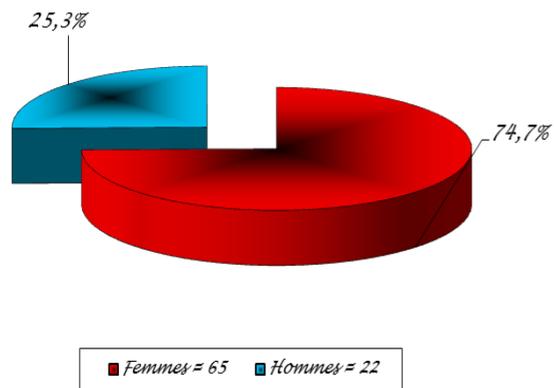
Tableau graphique représentant la répartition par âge des résidents.



44,82 % des résidents sont dans la tranche d'âge 80 - 89 ans ce qui est démographiquement conforme.

La résidente la plus âgée dans la maison de repos a 100 ans.

## RÉPARTITION PAR SEXE



Il y a 74,7 % de femmes et 25,3 % d'hommes ce qui est démographiquement conforme. Statistiquement, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Des facteurs sociologiques, biologiques et psychologiques expliquent cette logique de disproportion.

La maison de repos/maison de repos et de soins (maison de repos/MRS) CENTRE IRIS du CPAS de Jette, chaussée de Wemmel 229 à 1090 Jette, se situe sur le site du CPAS de Jette.

La maison de repos/MRS accueille les personnes âgées dont l'état de santé ou la situation ne permet plus la vie à domicile dans des conditions satisfaisantes.

Elle peut accueillir 90 résidents, dont 40 résidents avec statut MRS.

Chaque résident dispose d'une chambre particulière. Quelques chambres à 2 lits sont prévues pour des couples ou pour les résidents qui le désirent.

La maison de repos/MRS offre un service d'hôtellerie et met à disposition un ensemble de soins infirmiers, paramédicaux, médicaux et pharmaceutiques.

Le résident retrouve dans le foyer l'ambiance familiale de la maison de repos, accompagné par l'équipe d'animation.

Les activités et les loisirs sont favorisés au sein de l'établissement.

La maison de repos/MRS organise des fêtes, des excursions, la participation à des activités culturelles et sportives, des activités intergénérationnelles, des soins de bien-être et d'esthétique, une chorale en partenariat avec la Monnaie, des activités de musicothérapie et des activités avec des animaux.

2 grandes festivités, auxquelles les familles sont cordialement invitées, sont également organisées chaque année : le barbecue et le banquet de Noël.

Une piste de pétanque, un billard, un piano, des jeux de société, l'internet, des CD et DVD, différents livres, journaux et magazines ne sont que quelques exemples des loisirs mis à disposition des résidents.





# AGENDA 21 LOCAL 2016



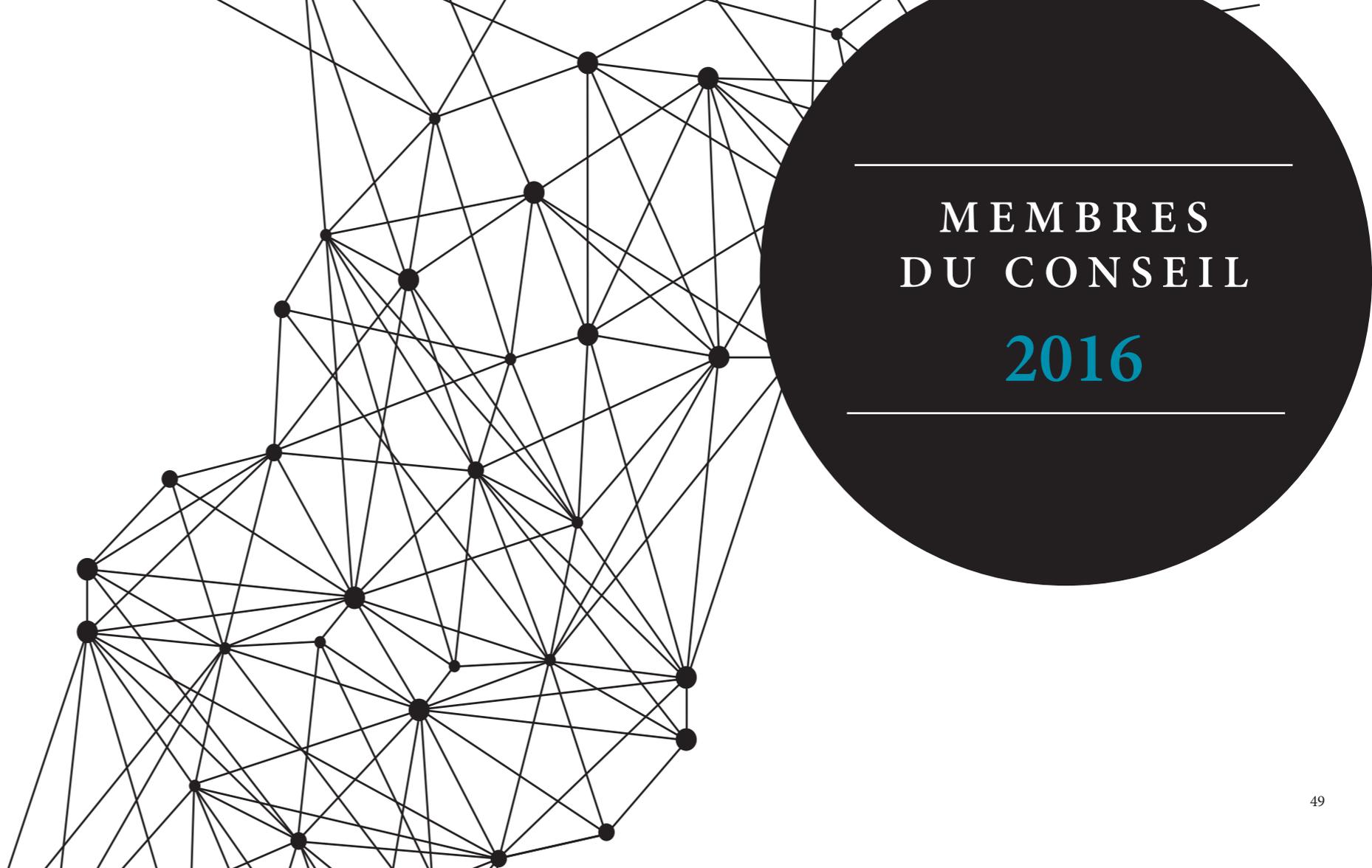
## AGENDA 21 LOCAL

En mai 2016, le CPAS de Jette a introduit sa candidature auprès de Bruxelles Environnement pour la mise en place d'un **Agenda 21 local**. En septembre 2016, un subside de 50.000€ lui a été accordé. Un processus de **recrutement** a ensuite été lancé pour un engagement d'un coordinateur Agenda 21 à temps plein en 2017.

L'Agenda 21 local consiste en l'élaboration et la validation d'un **plan d'actions** concrètes de développement durable, dans un délai de 24 à 36 mois. Le **développement durable** est une démarche qui vise à assurer la continuité dans le temps du développement économique et social, dans le respect de l'environnement, et sans compromettre les ressources naturelles indispensables à l'activité humaine.

Cette démarche doit s'inscrire dans une **vision à long terme** avec le soutien, de manière **transversale**, de l'administration et des acteurs concernés. Elle se construit grâce à une dynamique de **participation** des travailleurs, des bénéficiaires et des partenaires locaux du CPAS, aussi bien dans son suivi que dans son évaluation.

Une nouvelle dynamique de développement durable favorisant la participation a donc été lancée au sein du CPAS de Jette!



MEMBRES  
DU CONSEIL

2016

# Conseil de l'Action Sociale

*PRESIDENTE :*  
*Mme B. DE PAUW*  
*(NL)*

*M. Y. MARTENS*  
*(FR)*

*M. G. OPDEBEECK*  
*(FR)*

*Mme M. NSIKUNGU*  
*AKHIET*  
*(FR)*

*Mme P. RODRIGUES*  
*DA COSTA*  
*(NL)*

*M. Chr. MATERNE*  
*(FR)*

*Mme M. VANDEN AVONT*  
*(FR)*

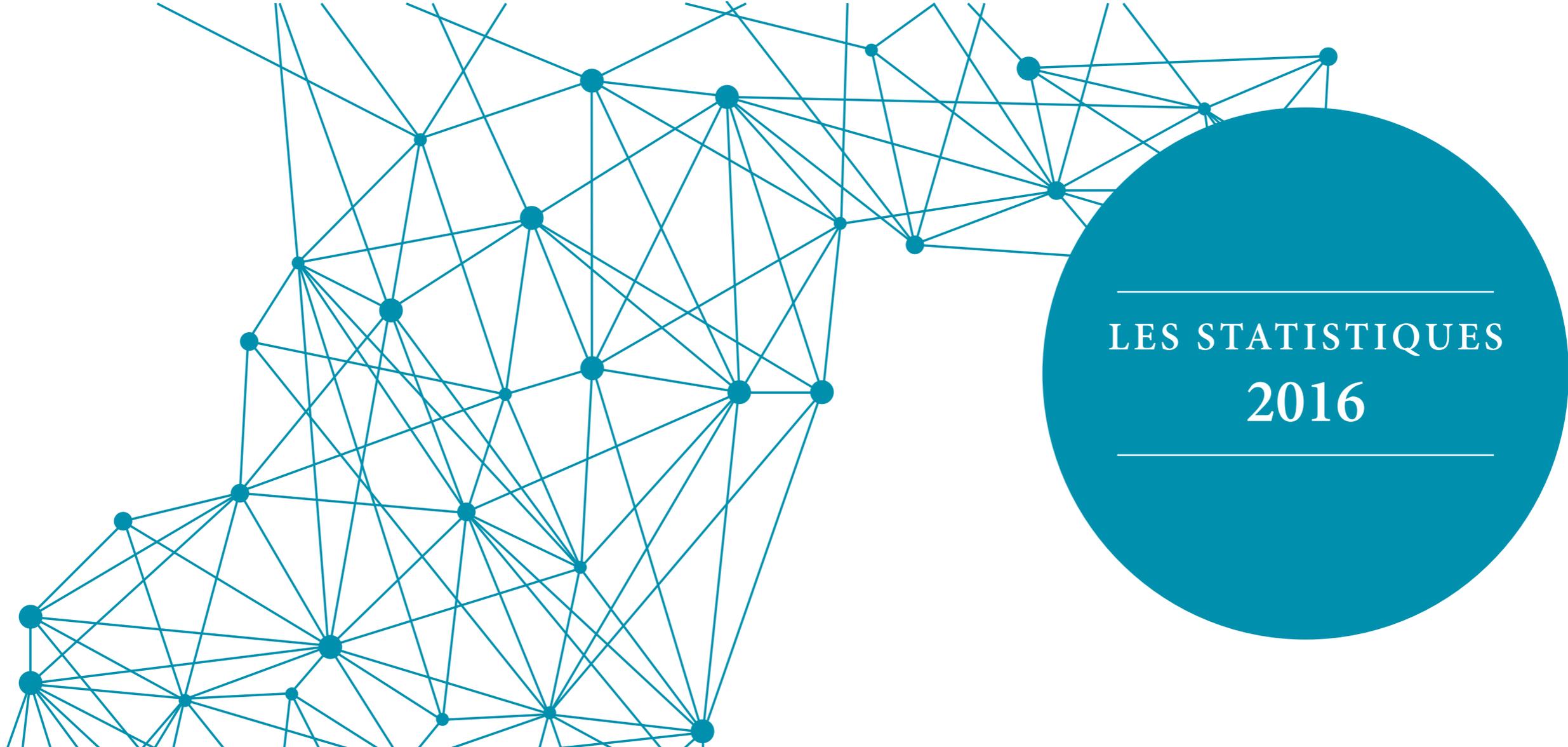
*M. P. LIEBENGUTH*  
*(FR)*

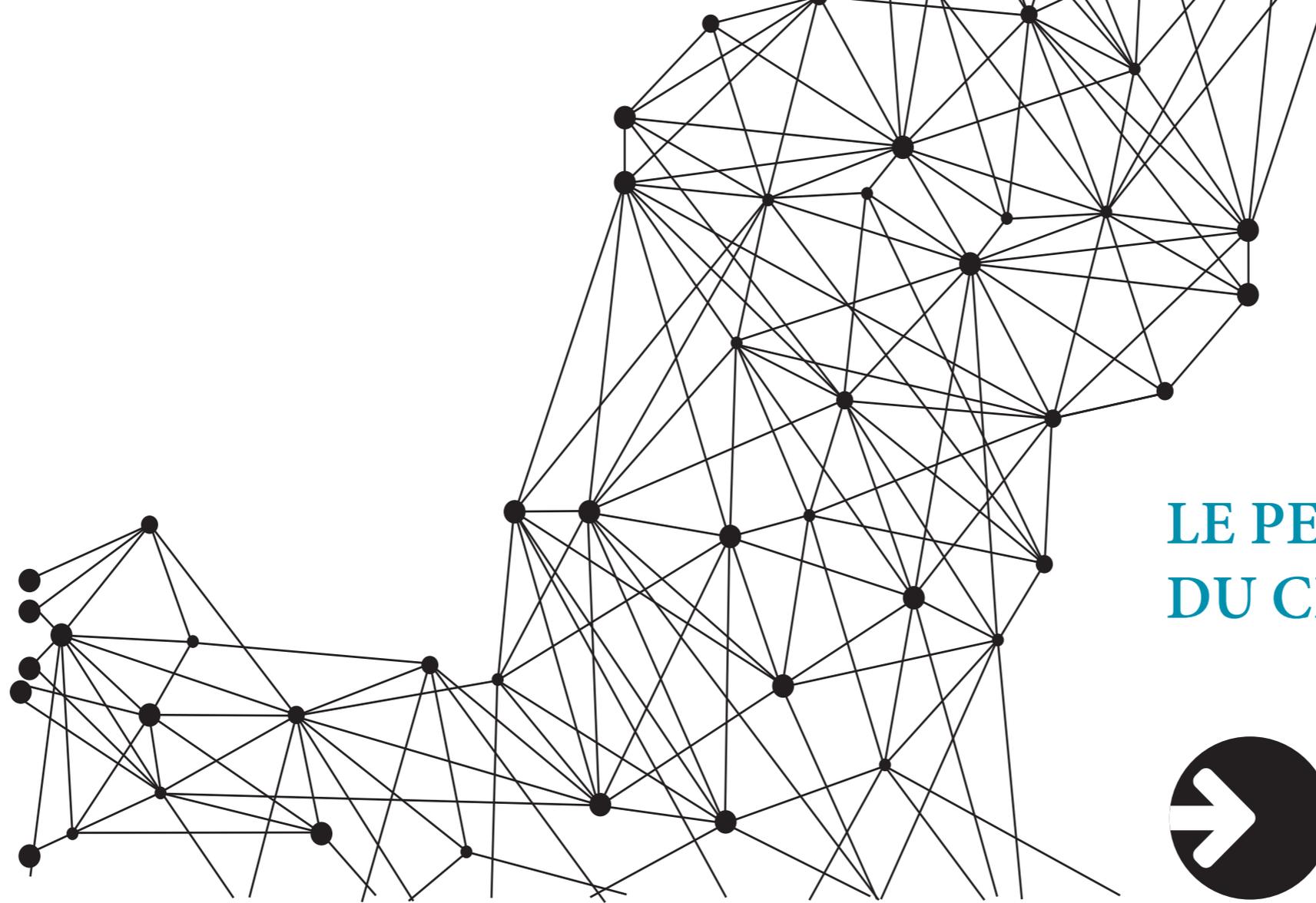
*Mme G. RAFAELIAN*  
*(FR)*

*M. A. LIEFFERINCKX*  
*(FR)*

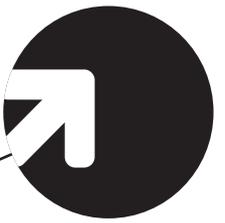
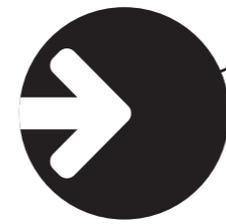
*Mme Ch. ROUFFIN*  
*(FR)*



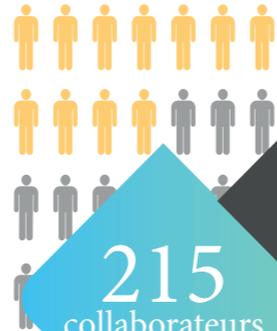




## LE PERSONNEL DU CPAS



Au 31.12.2016



2016

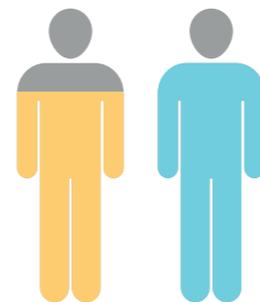
- Présidente : 1
- Cabinet Présidente : 2
- Secrétaire : 1
- Direction transversale : 4
- Recette : 8
- Département finances : 3
- Département P&O : 11
- Département des Affaires Générales : 12
- Département des Affaires Sociales : 101
- Département Centre de Résidence et de Soins (MR/MRS) : 70
- Personne détachée : 2

15 engagements en 2016

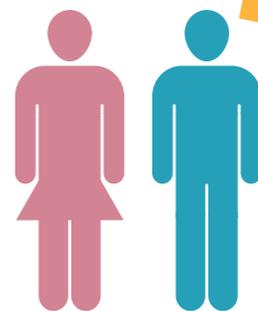
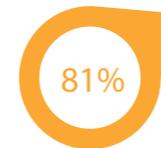
- Direction transversale : 1
- Recette : 1
- Département des Affaires Sociales : 9
- Département Centre de Résidence et de Soins (MR/MRS) : 4

1124 candidatures en 2016

330 candidatures suite à un appel d'offre	609 candidatures spontanées
34 étudiants	151 stagiaires



Stagiaires et Etudiants en 2016



174 femmes

41 hommes

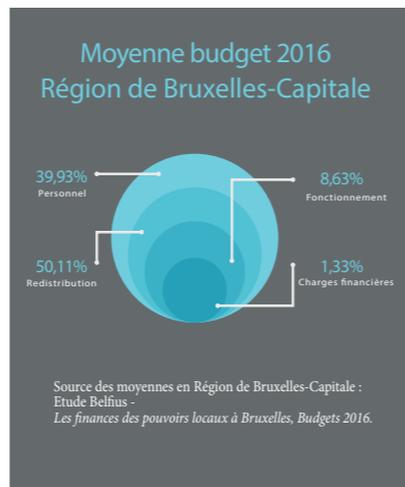
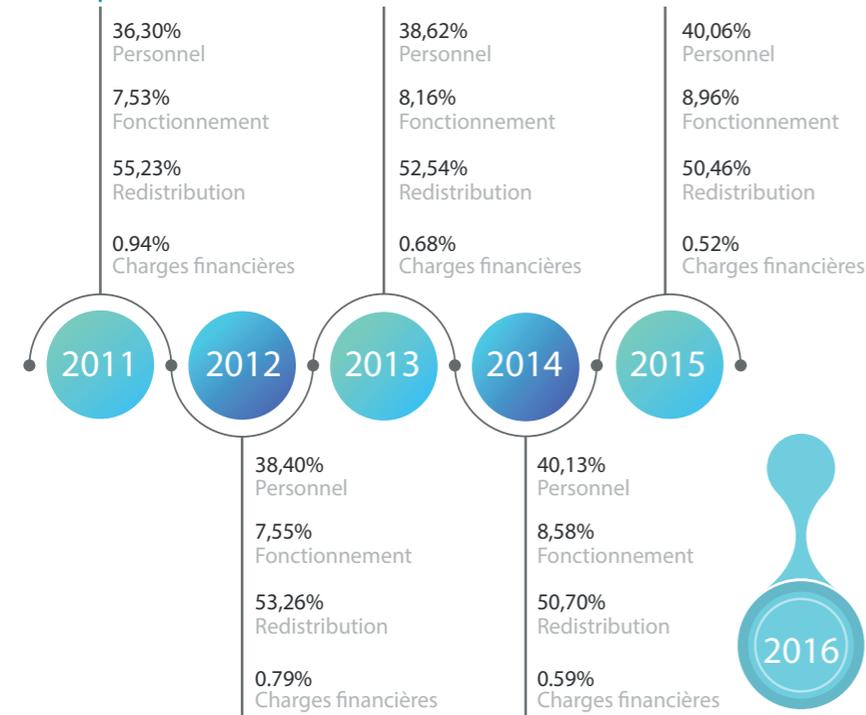


## LE COMPTE DU CPAS

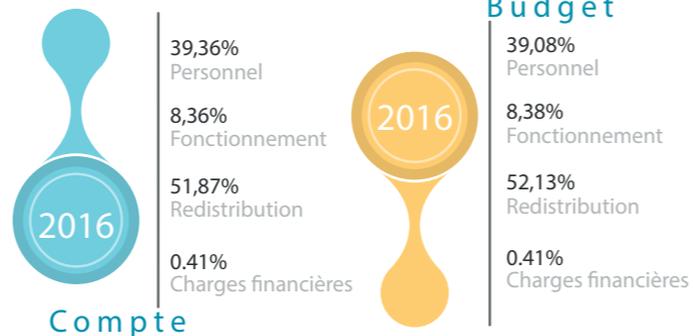


## VENTILATION DES DEPENSES

### Compte



### Budget



### Compte

## RESULTAT ECONOMIQUE : Frais de personnel

8,36%

Fonctionnement

39,36%

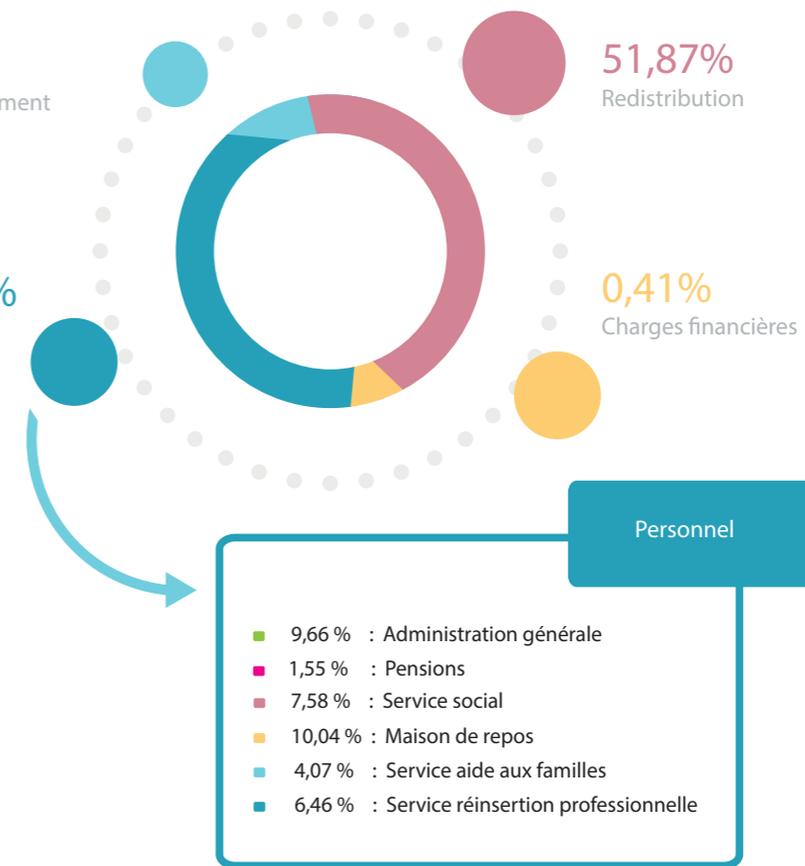
Personnel

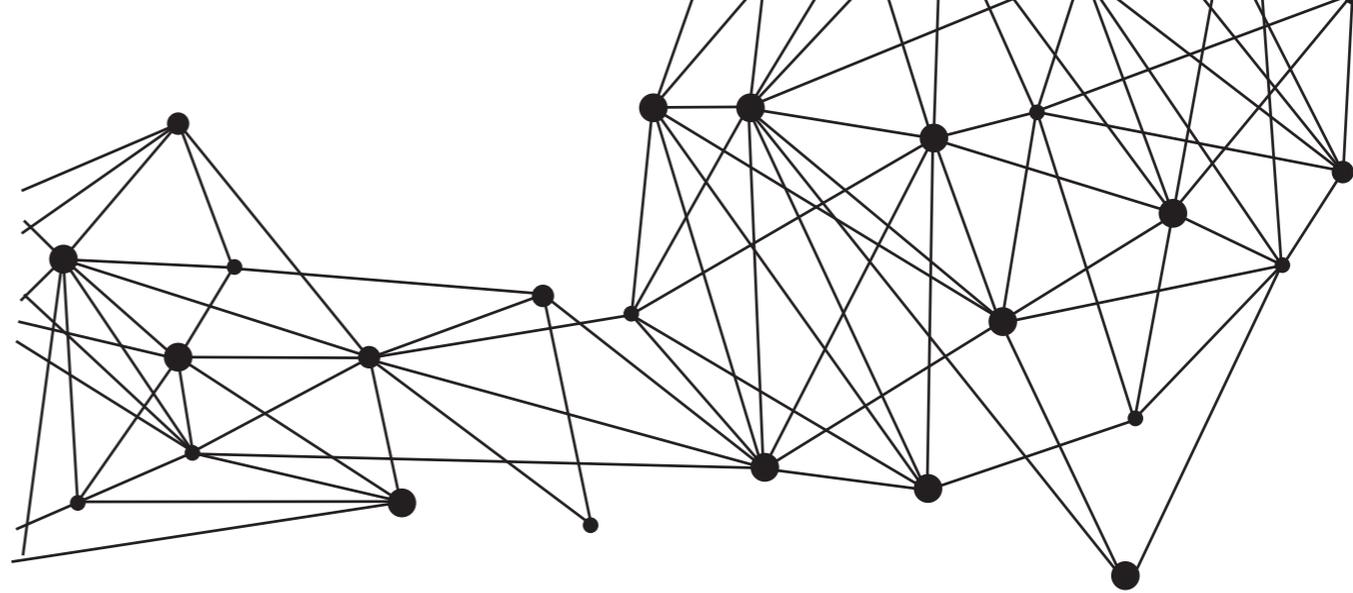
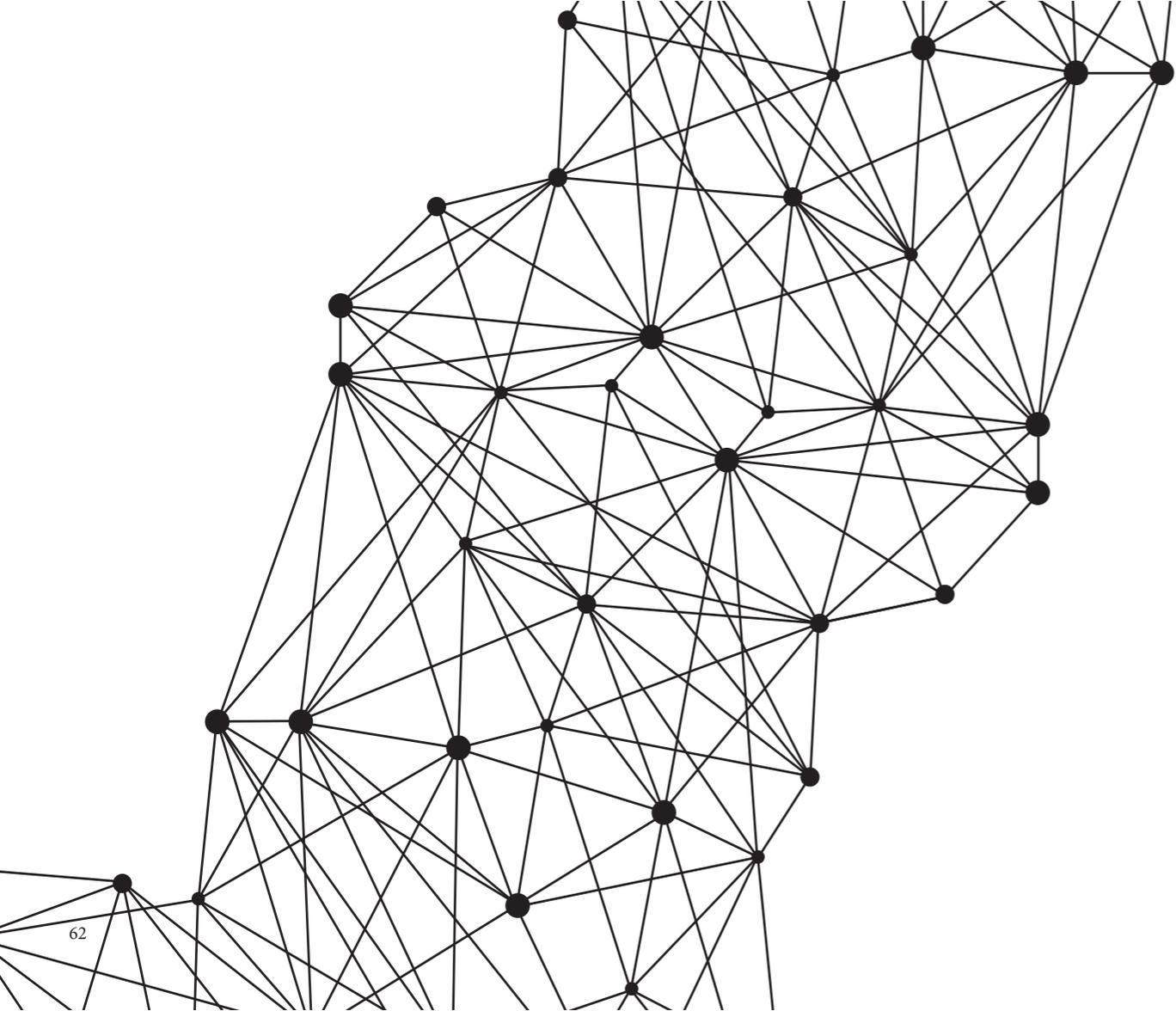
51,87%

Redistribution

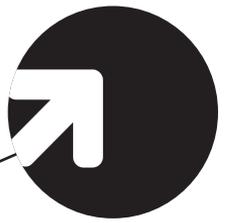
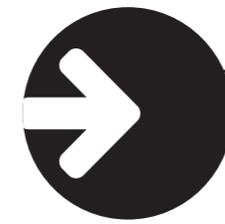
0,41%

Charges financières





# LE SERVICE QUARTIER



# QUARTIERS

## Composition du Service « quartier »

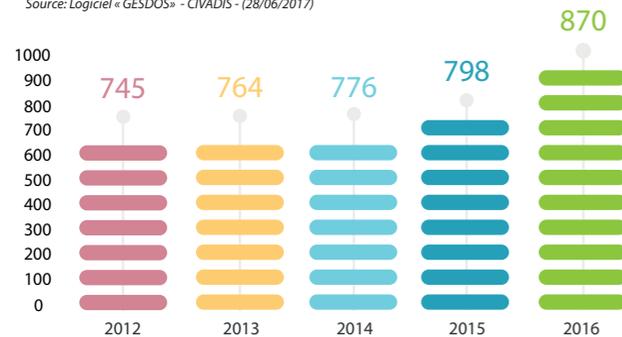
Les deux responsables inclus, l'effectif du service est de 21 assistants sociaux.  
Le service quartier se compose de deux cellules : une spécifique aux demandeurs âgés de 18 à 25 ans (ou plus jeunes que 18 ans mais émancipés) et une autre plus généraliste qui s'occupe de tous les demandeurs âgés de plus de 25 ans.

## Statistiques du Service « quartier »

Récapitulatif annuel 2016 : 870 (moyenne)

Répartition par âge - Revenu d'Intégration (R.I) hors ART.60 :

Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (28/06/2017)

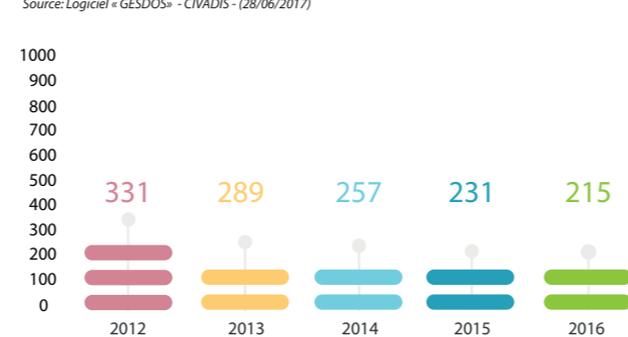


Tranche d'âge	2012	2013	2014	2015	2016
18/25	31,28%	28,93%	29,25%	21,80%	28,10%
26/44	36,38%	38,61%	41,88%	45,99%	43,57%
45/59	17,58%	18,98%	16,75%	19,92%	18,74%
60/64	7,92%	6,54%	6,06%	5,39%	4,59%
65/+	6,84%	6,94%	6,06%	6,90%	5,00%

Récapitulatif annuel 2016 : 215 (moyenne)

Répartition par âge Aide équivalente au Revenu d'Intégration hors ART. 60 :

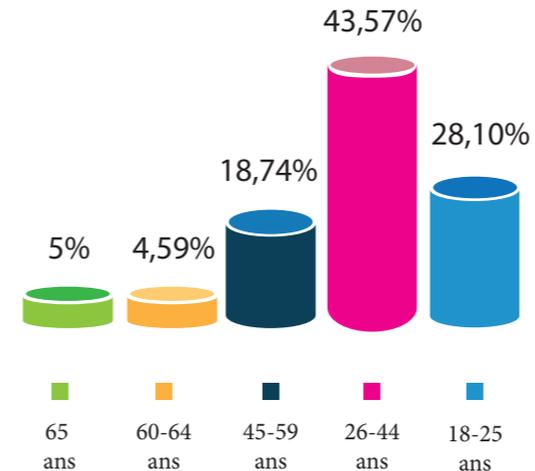
Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (28/06/2017)



Tranche d'âge	2012	2013	2014	2015	2016
18/25	18,13%	15,57%	18,29%	11,26%	19,63%
26/44	50,76%	48,10%	40,47%	45,45%	36,51%
45/59	17,82%	19,72%	22,57%	19,48%	20,98%
60/64	5,44%	6,57%	7,39%	10,82%	7,67%
65/+	7,85%	10,04%	11,28%	12,99%	15,21%

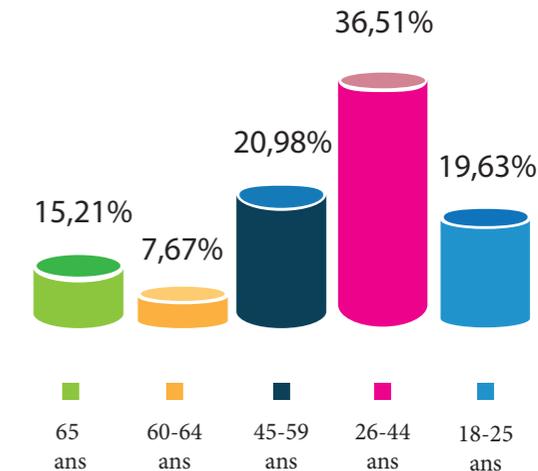
## Revenu d'intégration 2016 - répartition par âge hors ART.60 :

Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (28/06/2017)

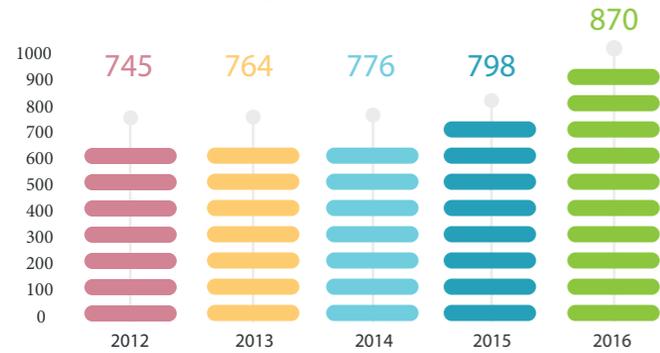


## Aide équivalente au Revenu d'intégration 2016 hors ART.60 : répartition par âge

Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (28/06/2017)

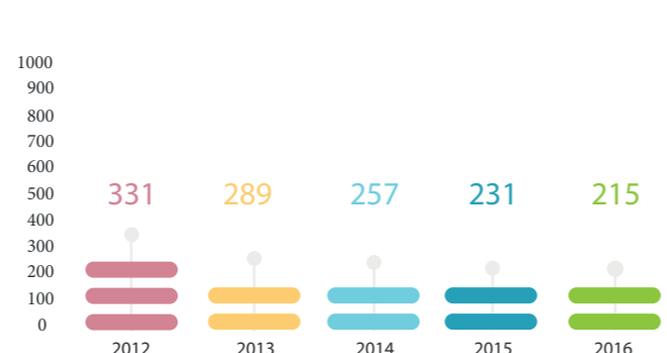


Récapitulatif annuel 2016 : **870 (moyenne)**  
 Répartition par composition de ménage - Revenu d'Intégration  
 hors ART.60 (R.I) : *Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (28/06/2017)*



Composition	2012	2013	2014	2015	2016
Ayant charge de famille	30,34%	37,96%	36,98%	33,84%	34,90%
Isolé	28,59%	31,15%	30,93%	30,45%	31,47%
Cohabitant	41,07%	30,89%	32,09%	35,71%	33,63%

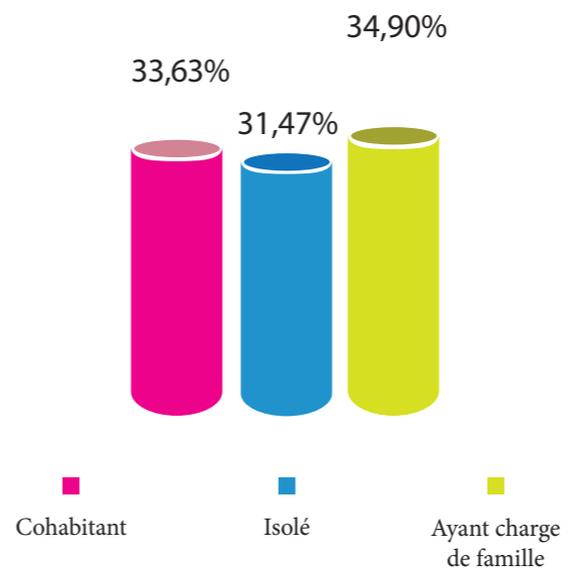
Récapitulatif annuel 2016 : **215 (moyenne)**  
 Répartition par Aide équivalente au Revenu d'Intégration hors ART. 60 :  
*Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (28/06/2017)*



Composition	2012	2013	2014	2015	2016
Ayant charge de famille	42,60%	39,79%	39,30%	29,00%	30,74%
Isolé	27,49%	29,76%	32,30%	30,74%	29,97%
Cohabitant	29,91%	30,45%	28,40%	40,26%	39,29%

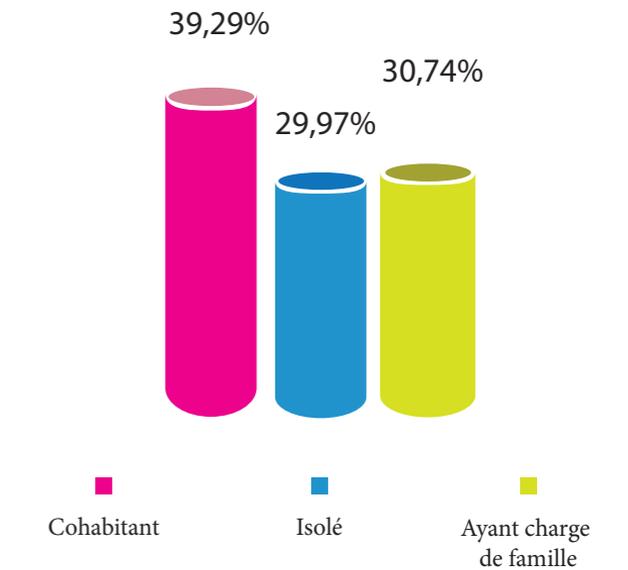
Revenu d'intégration 2016 - composition de ménage hors ART.60 :

*Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (28/06/2017)*

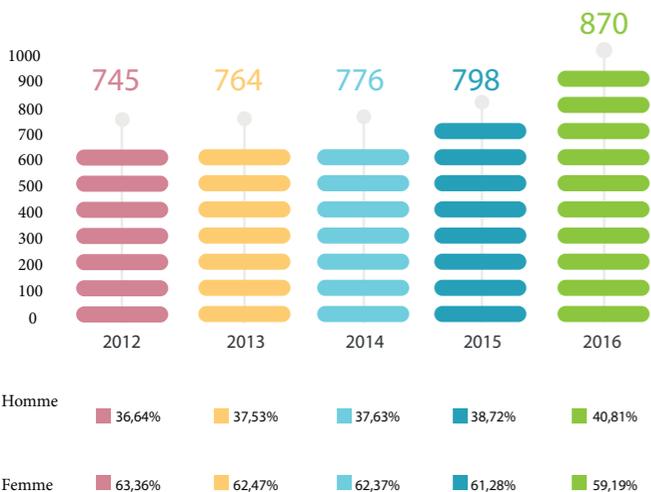


Aide équivalente au Revenu d'intégration 2016 hors ART.60 :  
 composition de ménage

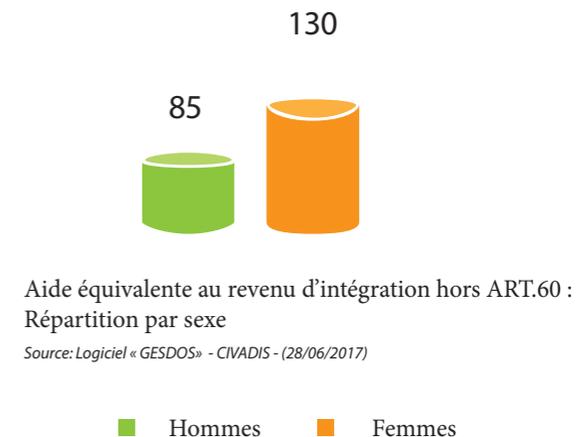
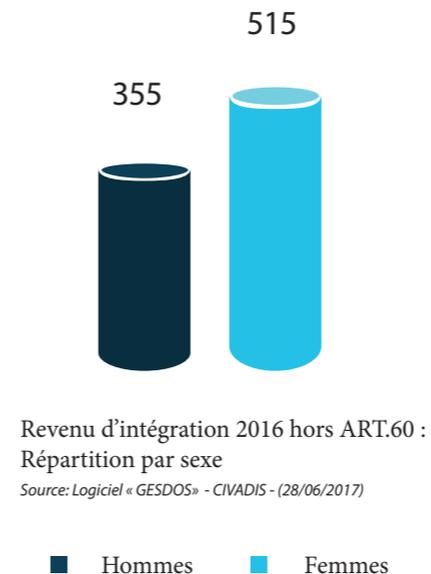
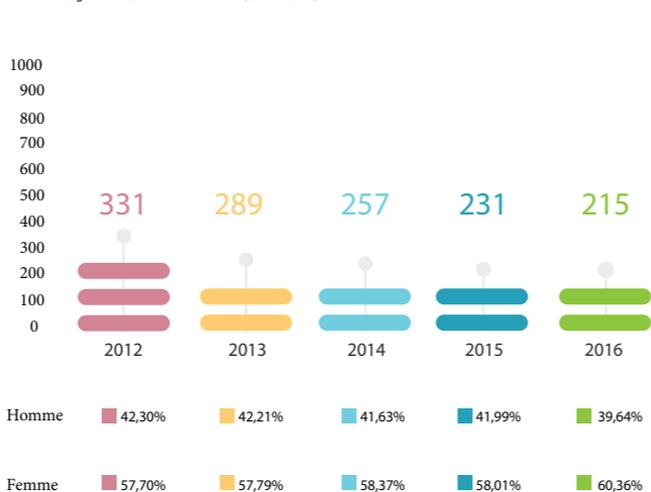
*Source: Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (28/06/2017)*



Récapitulatif annuel 2016 : 870 (moyenne)  
Répartition par sexe - Revenu d'Intégration (R.I) hors ART.60 :



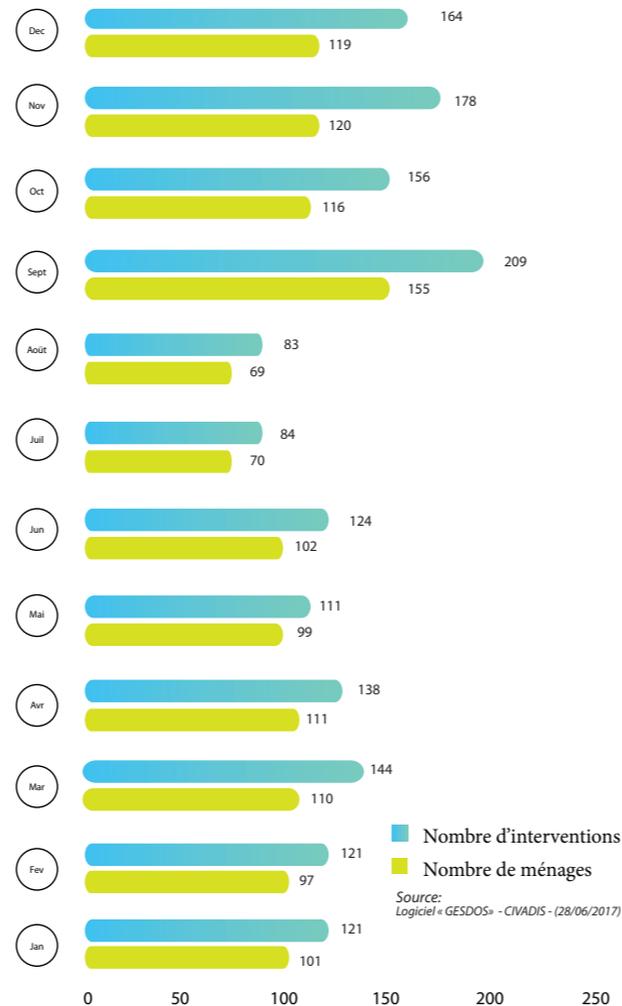
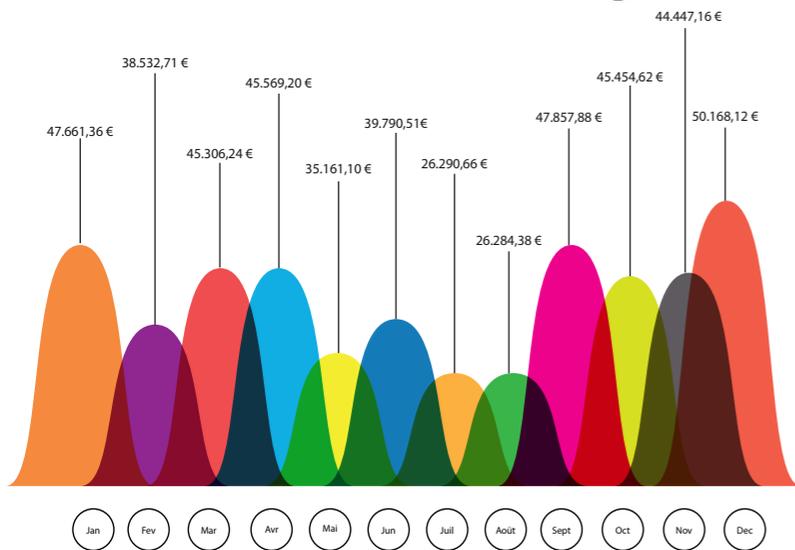
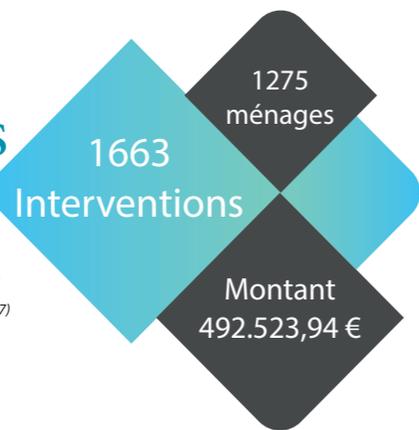
Récapitulatif annuel 2016 : 215 (moyenne)  
Répartition par Aide équivalente au Revenu d'Intégration hors ART. 60 :



# AIDES PONCTUELLES 2016

Montant des aides ponctuelles

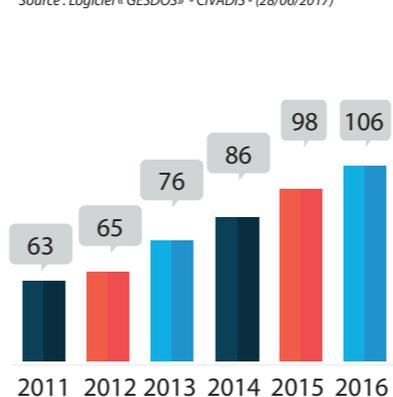
Source : Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (28/06/2017)



# AIDES PONCTUELLES 2016

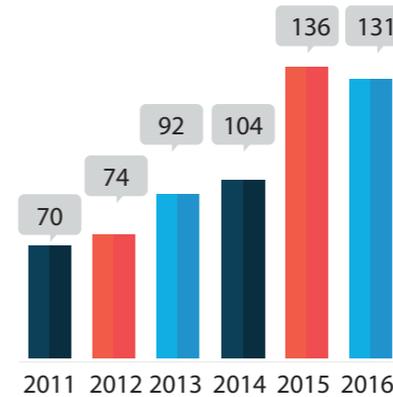
Evolution nombre d'interventions : Moyenne par mois.

Source : Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (28/06/2017)



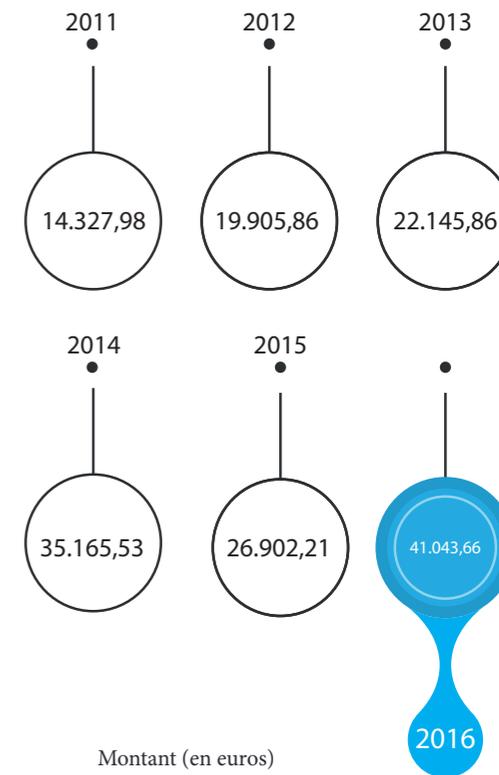
Nombre de ménages

Evolution du nombre de ménages moyen par mois



Nombre d'interventions

Evolution du nombre d'interventions moyen par mois



Montant (en euros)

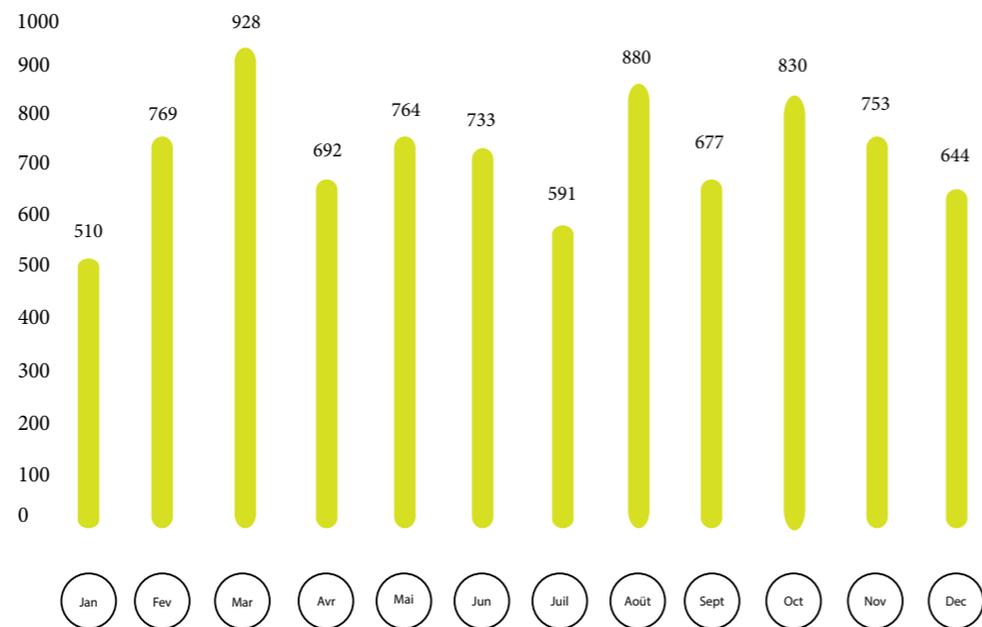
Evolution du montant moyen par mois

# RÉPARTITION DES DOSSIERS C.S.S.S.

Nombre de dossiers en 2016

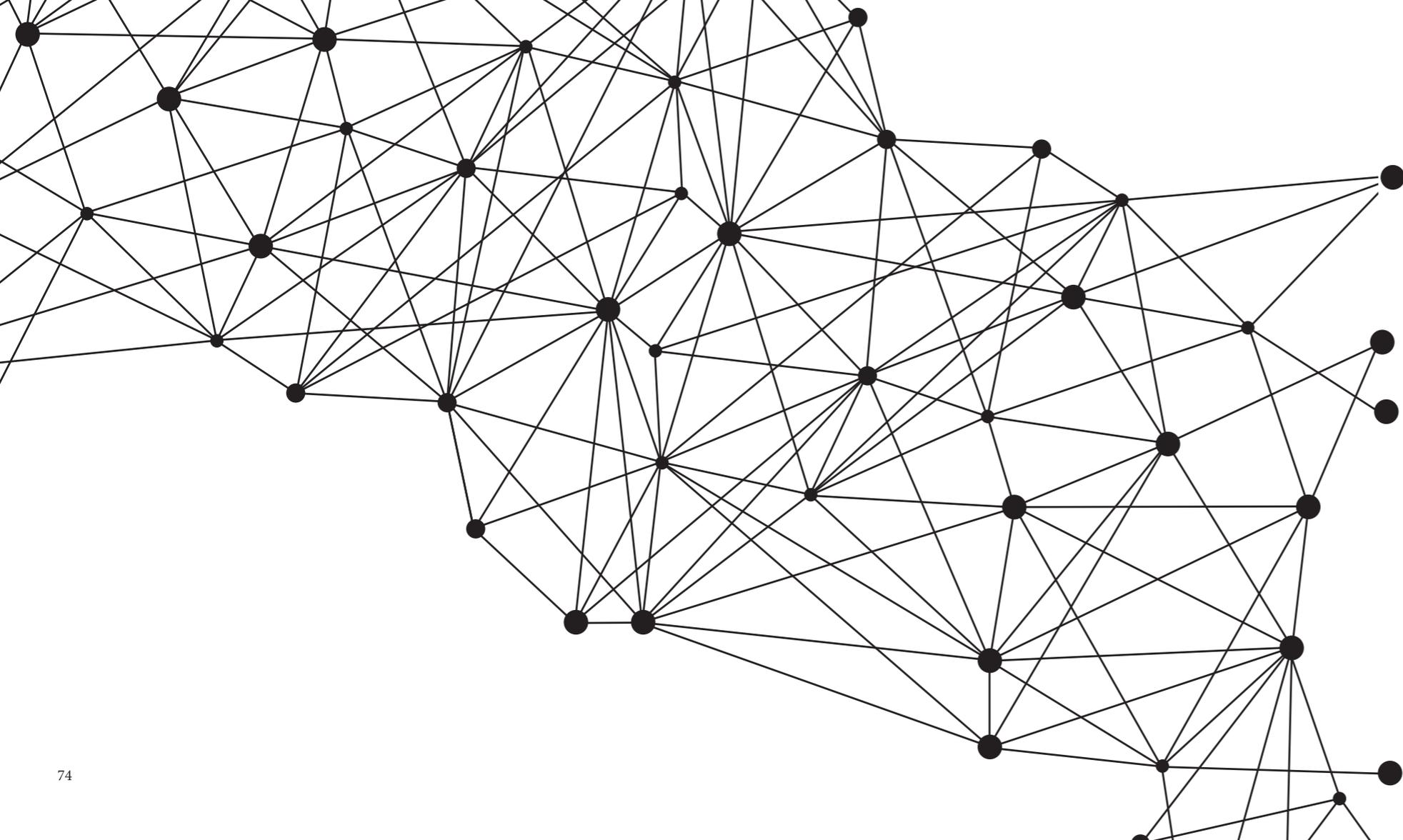
Evolution du nombre de dossiers par mois

Source : Logiciel « GESDOS » - CIVADIS - (28/06/2017)

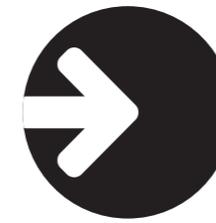
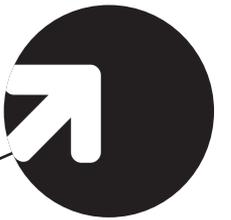


8.771  
dossiers

C.S.S.S.  
2016

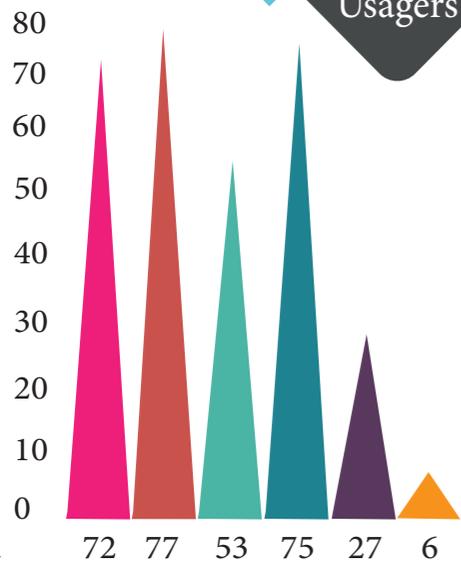
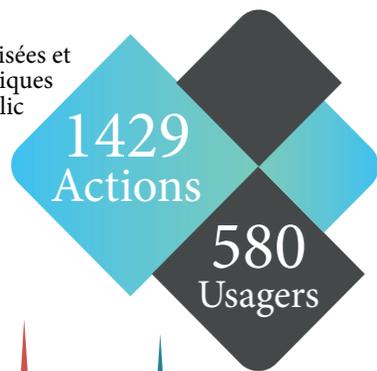


**LES SERVICES PROJET  
EMPLOI FORMATION  
(PEF)**



## ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU PARTENARIAT ACTIRIS/CPAS

Actions réalisées et caractéristiques du public



- ▲ Lettre de motivation
- ▲ Curriculum Vitae
- ▲ Recherche et analyse d'offres d'emploi
- ▲ Bilan et orientation professionnelle
- ▲ Codes comportementaux au travail
- ▲ Utilisation adresse e-mail

Source: ACTIRIS (RPE)

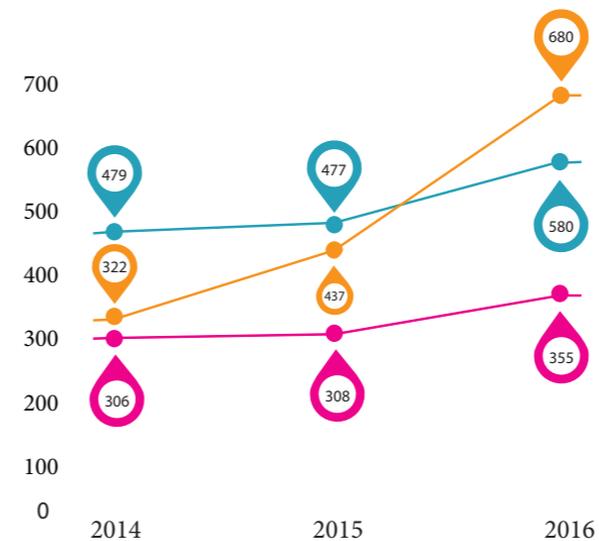


### PHASE

- PHASE 1  
.Accueil  
.Elaboration de bilan  
.Définition du projet professionnel
- PHASE 2  
Aides à la recherche d'emploi
- PHASE 3  
Orientation et suivi de préformation
- PHASE 4  
Orientation et suivi de formation



Actions réalisées en fin de contrat ART.60\$7



## EVOLUTION NOMBRE D'USAGERS ORIENTES AU PEF

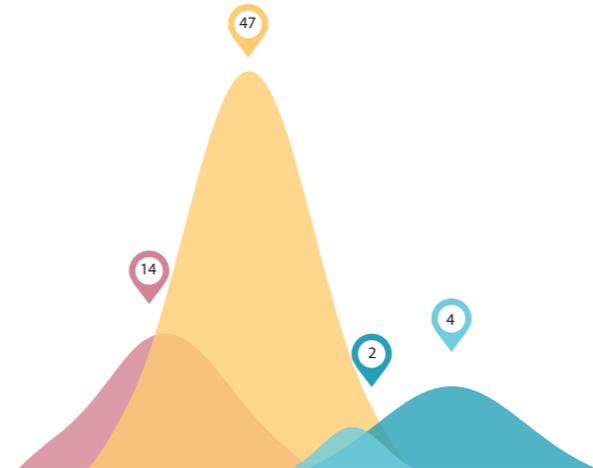
Source: ACTIRIS (RPE)

- Evolution nombre d'orientés au PEF
- Evolution nombre d'utilisateurs suivis au PEF
- Evolution nombre de nouveaux dossiers suivis

### Résultats de l'accompagnement en fin de contrat ART.60\$7:

67 sorties encodées au 31/12/16. Les autres 13 sorties n'apparaissent pas dans les statistiques 2016 car soit l'accompagnement est encore en cours en janvier 2017 soit la sortie n'a pas été encodée avant le 31/12/2016.

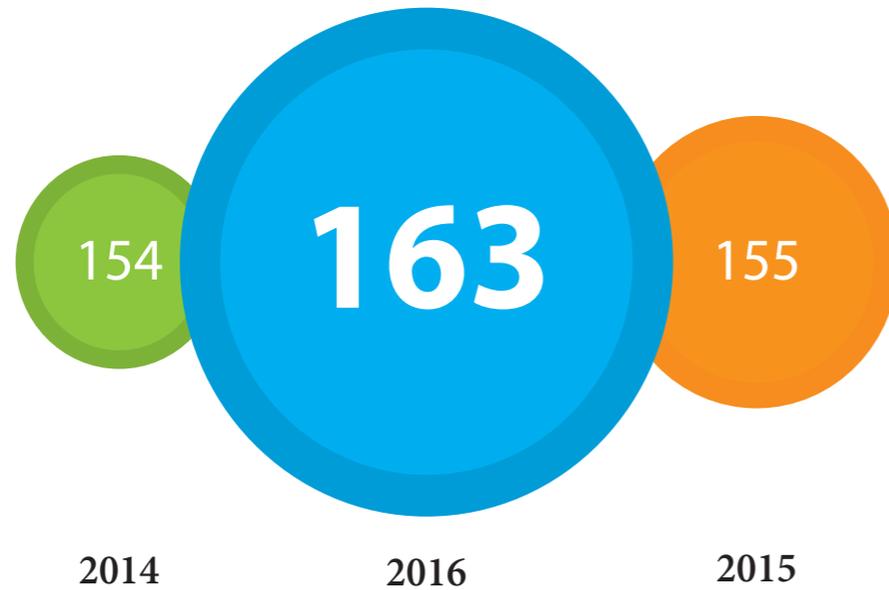
Source: ACTIRIS (RPE)



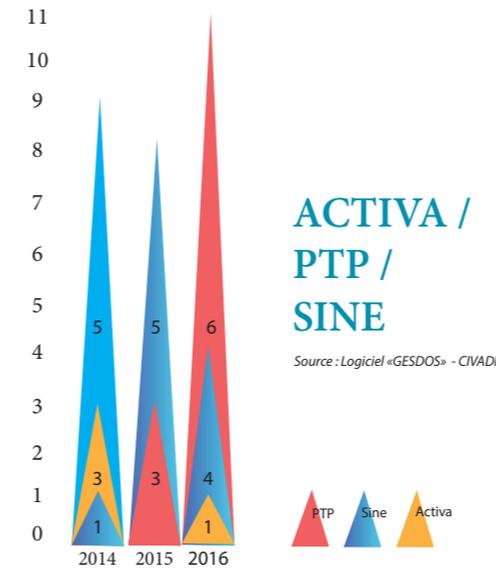
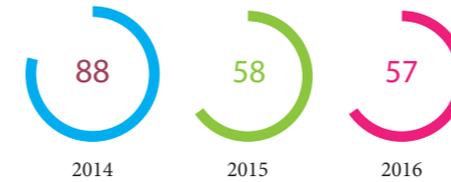
- 14 Orientation vers Antenne Actiris
- 47 Orientation vers Link
- 2 Mise à l'emploi salarié ordinaire
- 4 Autres

## MISE À L'EMPLOI ART.60§7

Source : Base de donnée interne (Liste «Excel»)



## ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN) Nombre de participants EPN



## PROJET LOCAL TABLE D'EMPLOI

Nombre de participants Table Emploi

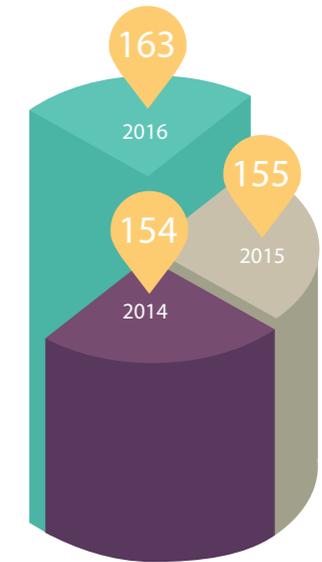
Source : Base de donnée interne (Liste de présence)

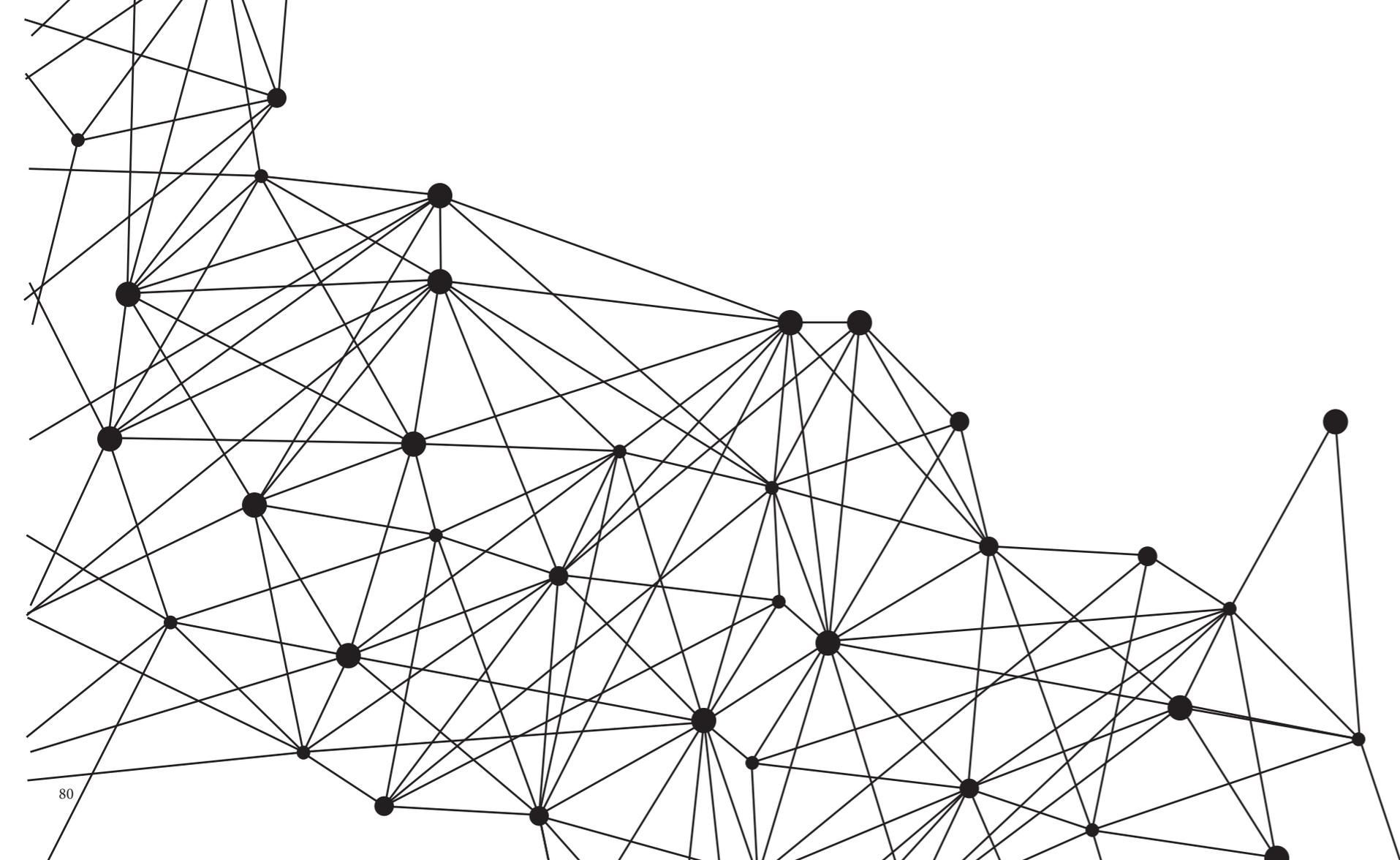


## MISE À L'EMPLOI ART60§7

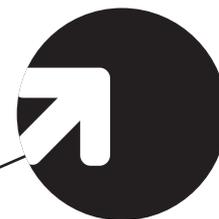
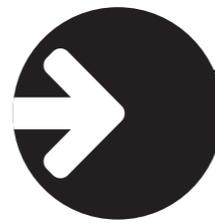
Moyenne mensuelle  
des contrats article 60

Source : Base de donnée interne (Liste «Excel»)





## LE SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES

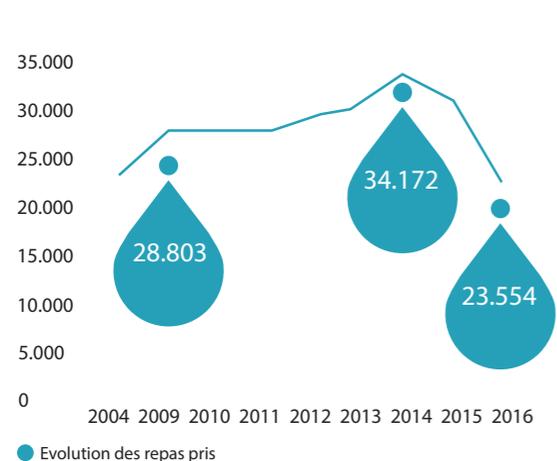


## REPAS À DOMICILE

En 2016, le Service d'Aide aux Familles a délivré au public jettois un total de 23.554 repas à domicile, ce qui représente une diminution de 7.323 repas par rapport à 2015.

Ceci représente une moyenne de 1963 repas distribués par mois.

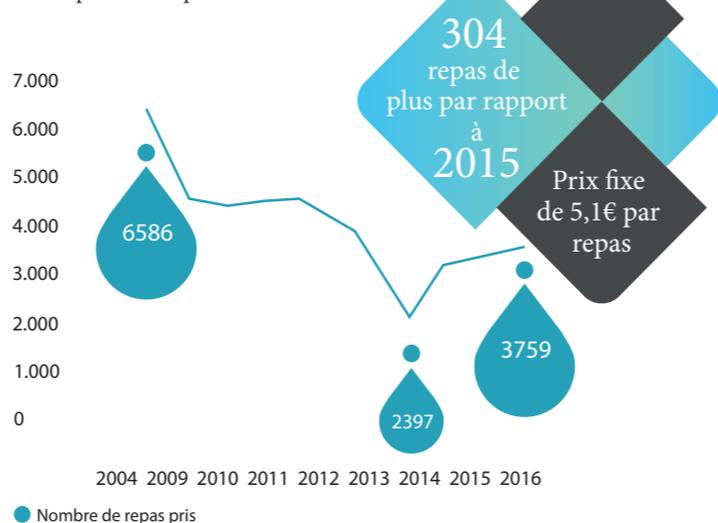
Source : «Deliske»



## REPAS IRIS

En 2016, 22 personnes externes à la maison de repos ont pris des repas au home IRIS.

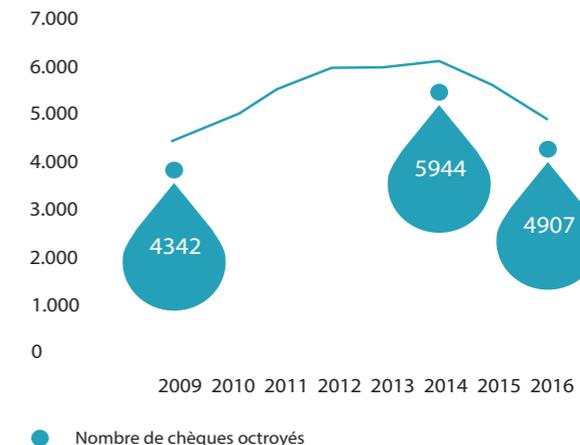
Ils ont pris 3759 repas



## CHÈQUES TAXI

En 2016, 4907 chèques ont été délivrés aux 182 titulaires des dossiers qui ont utilisé ce service. En comparaison avec 2015, le nombre d'utilisateurs a diminué de 4 personnes.

Source : Base de donnée interne (Liste «Excel»)

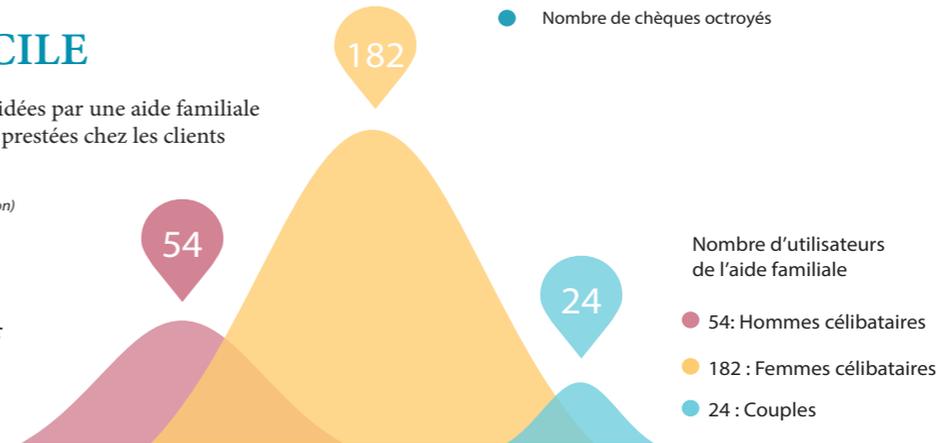


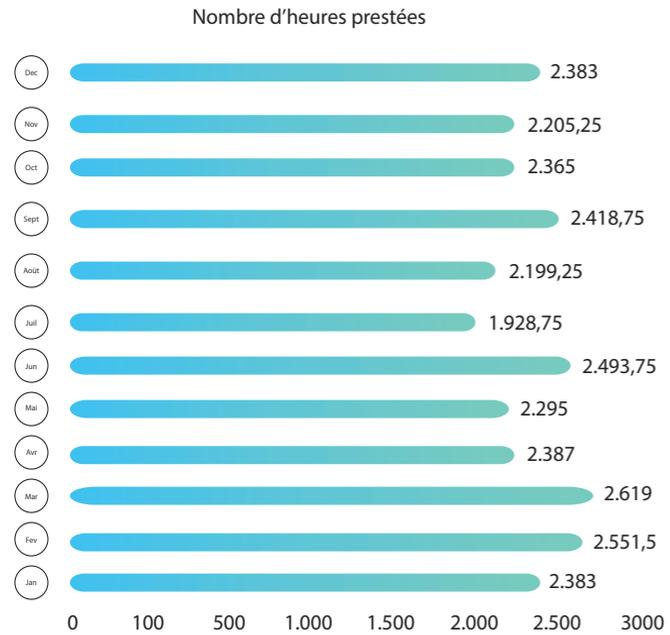
## AIDE À DOMICILE

En 2016, 260 personnes ont été aidées par une aide familiale ou ménagère. Le total des heures prestées chez les clients s'élève à 28.184,25 heures.

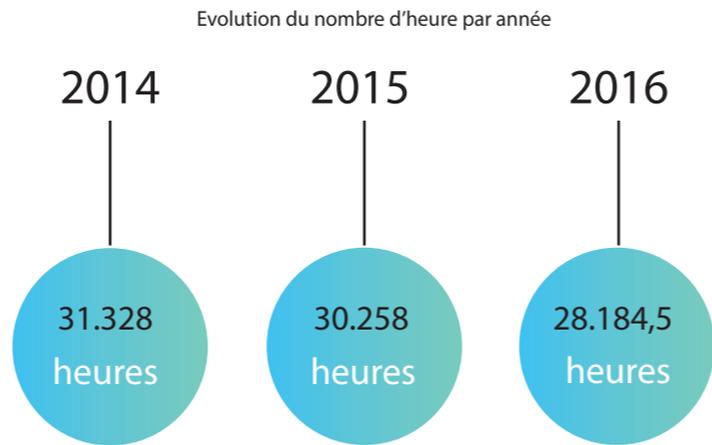
Source : Base de donnée interne (Fiche de prestation)

Qui sont les personnes aidées par le Service d'Aide aux Familles ?





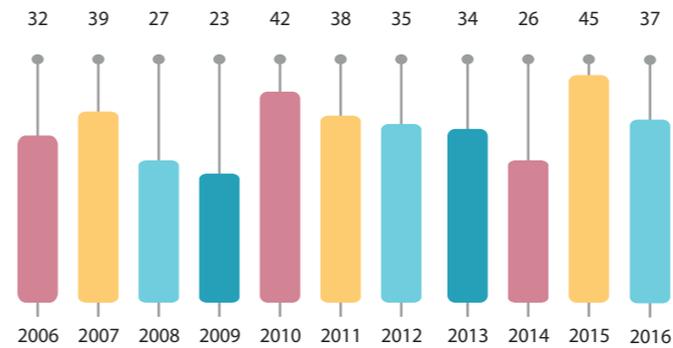
Source : Base de donnée interne (Fiche de prestation)



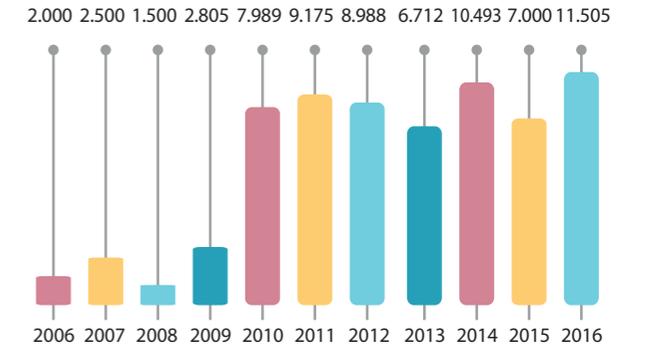
## CENTRALE DES MOINS MOBILES

En 2016, 37 personnes se sont inscrites comme membre. 1117 déplacements ont été enregistrés durant cette même année, ce qui représente un déplacement cumulé de +/- 11.505 kilomètres. Ces déplacements ont été réalisés par 2 bénévoles.

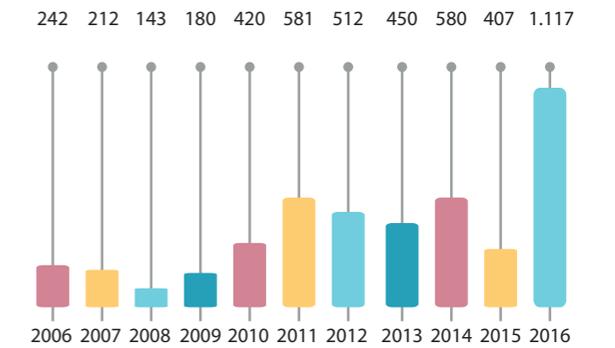
Source : Base de donnée interne



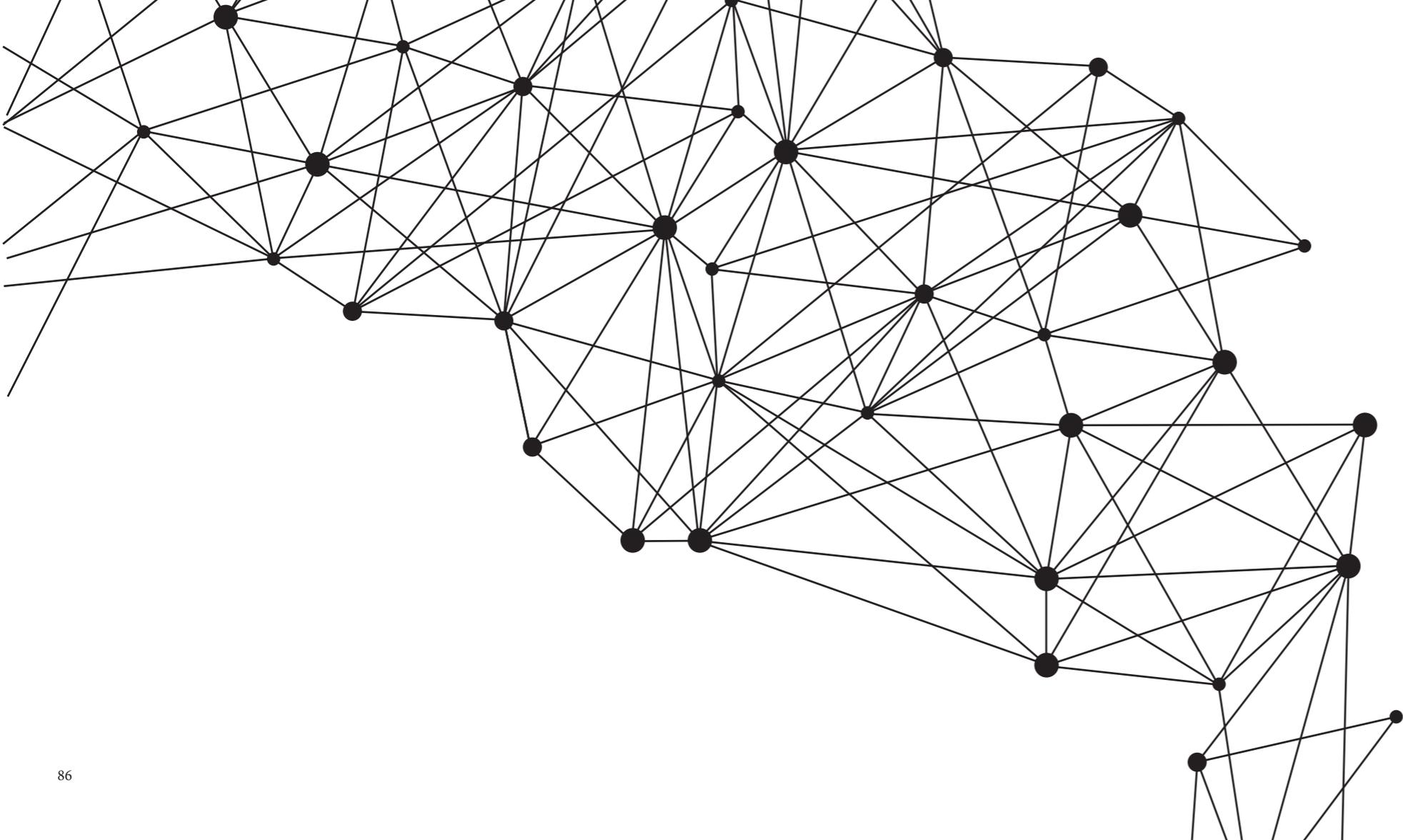
Evolution du nombre d'utilisateurs entre 2006 et 2016



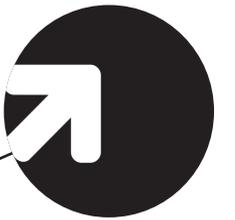
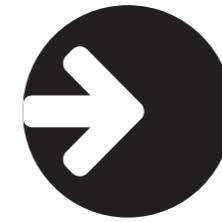
Evolution des kilomètres parcourus entre 2006 et 2016



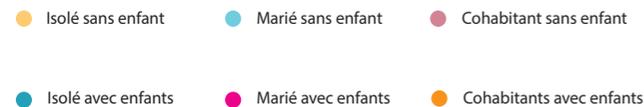
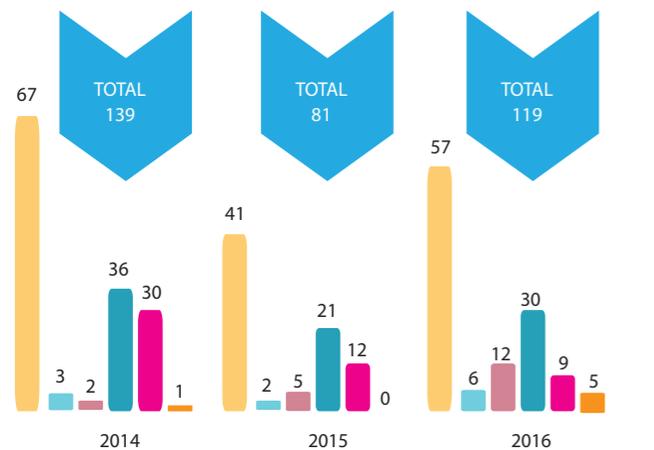
Evolution des déplacements effectués entre 2006 et 2016



## LA MEDIATION DE DETTES

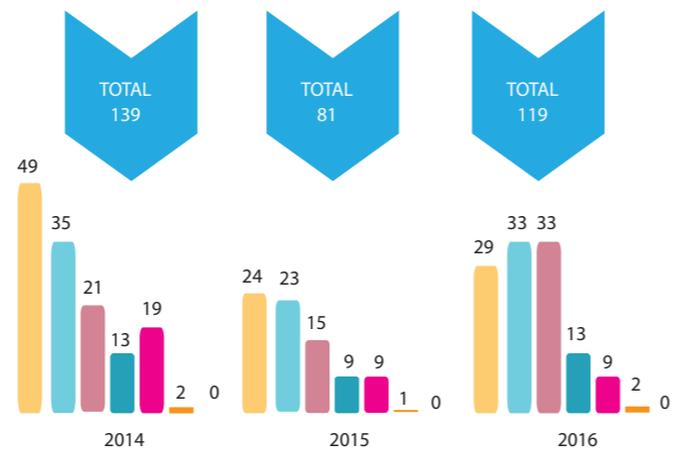


## VENTILATION DES DOSSIERS

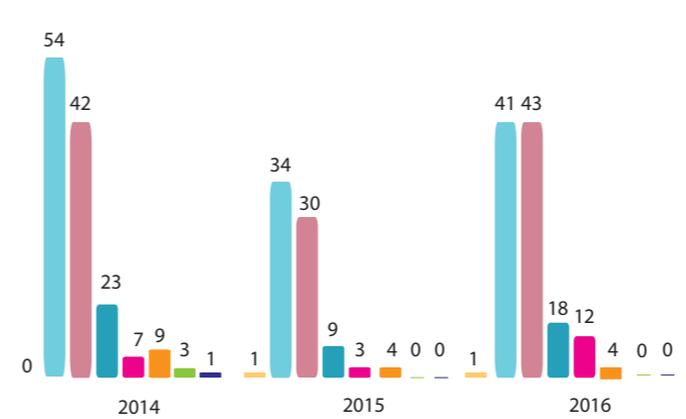


Source : Base de donnée interne

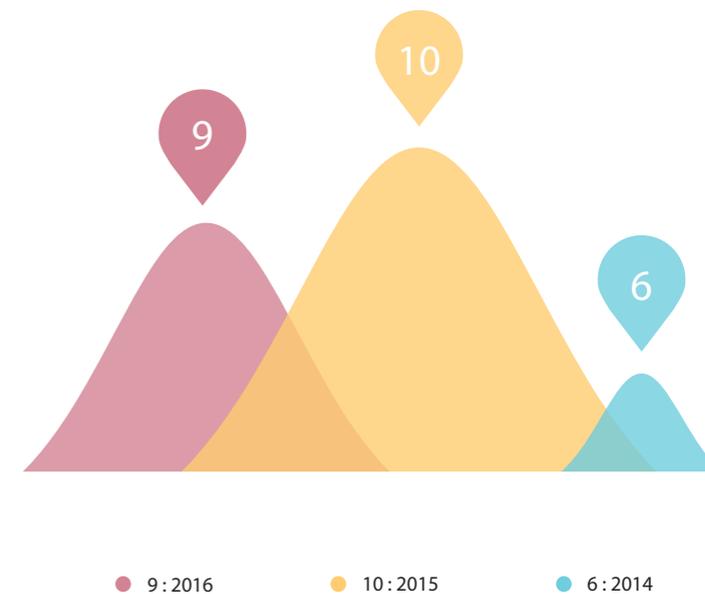
## REVENUS



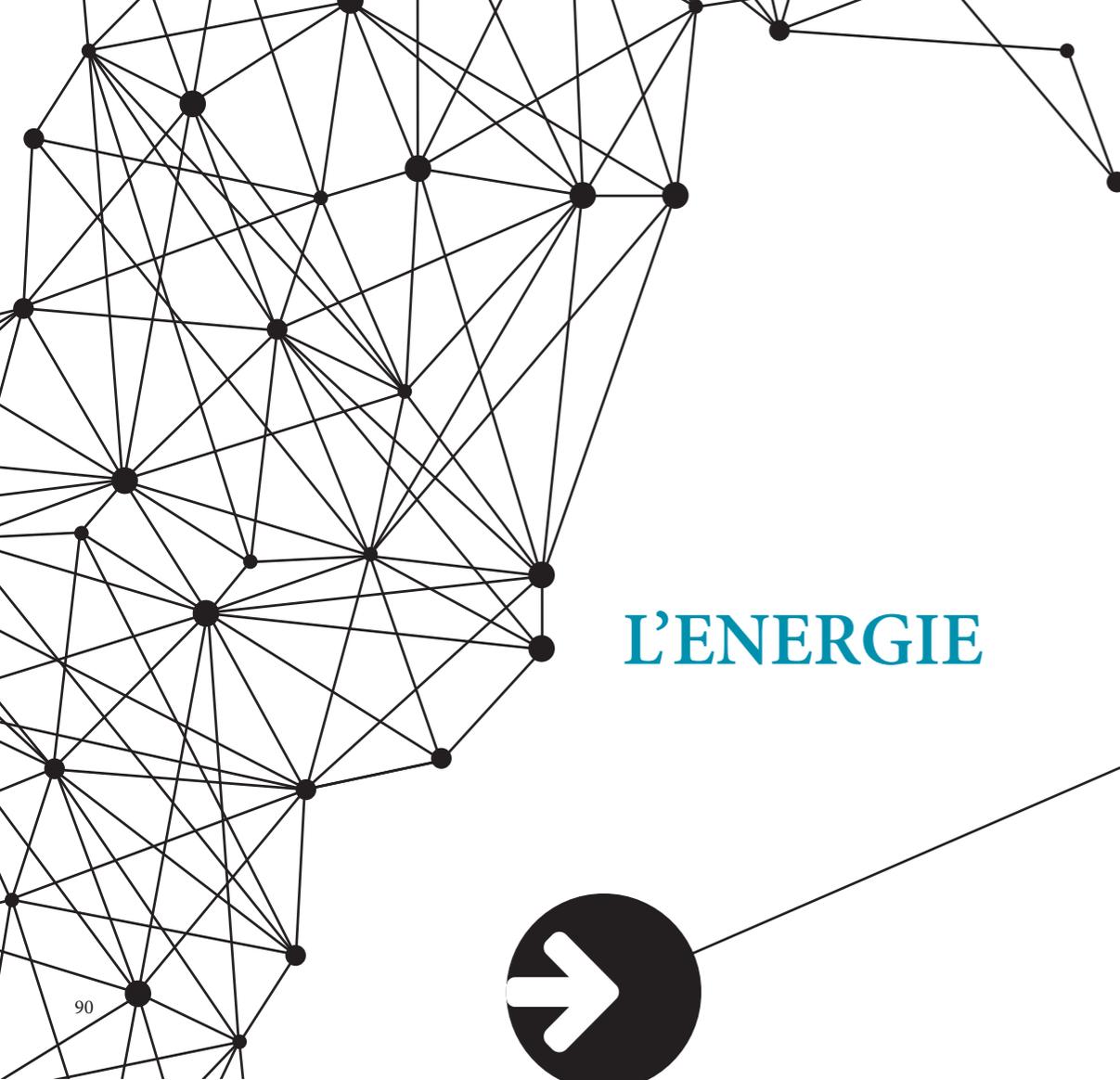
## NOMBRE DE CREANCIERS



## GUIDANCE



Source : Base de donnée interne

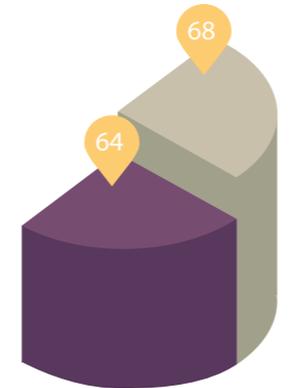


# L'ENERGIE

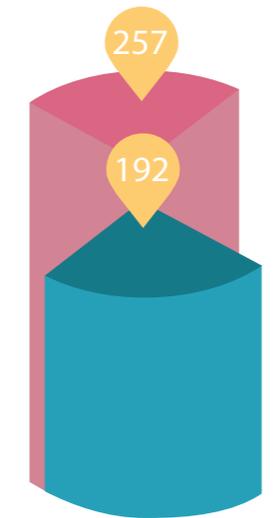


## ENERGIE

Source : Base de donnée interne (Liste «Excel»)



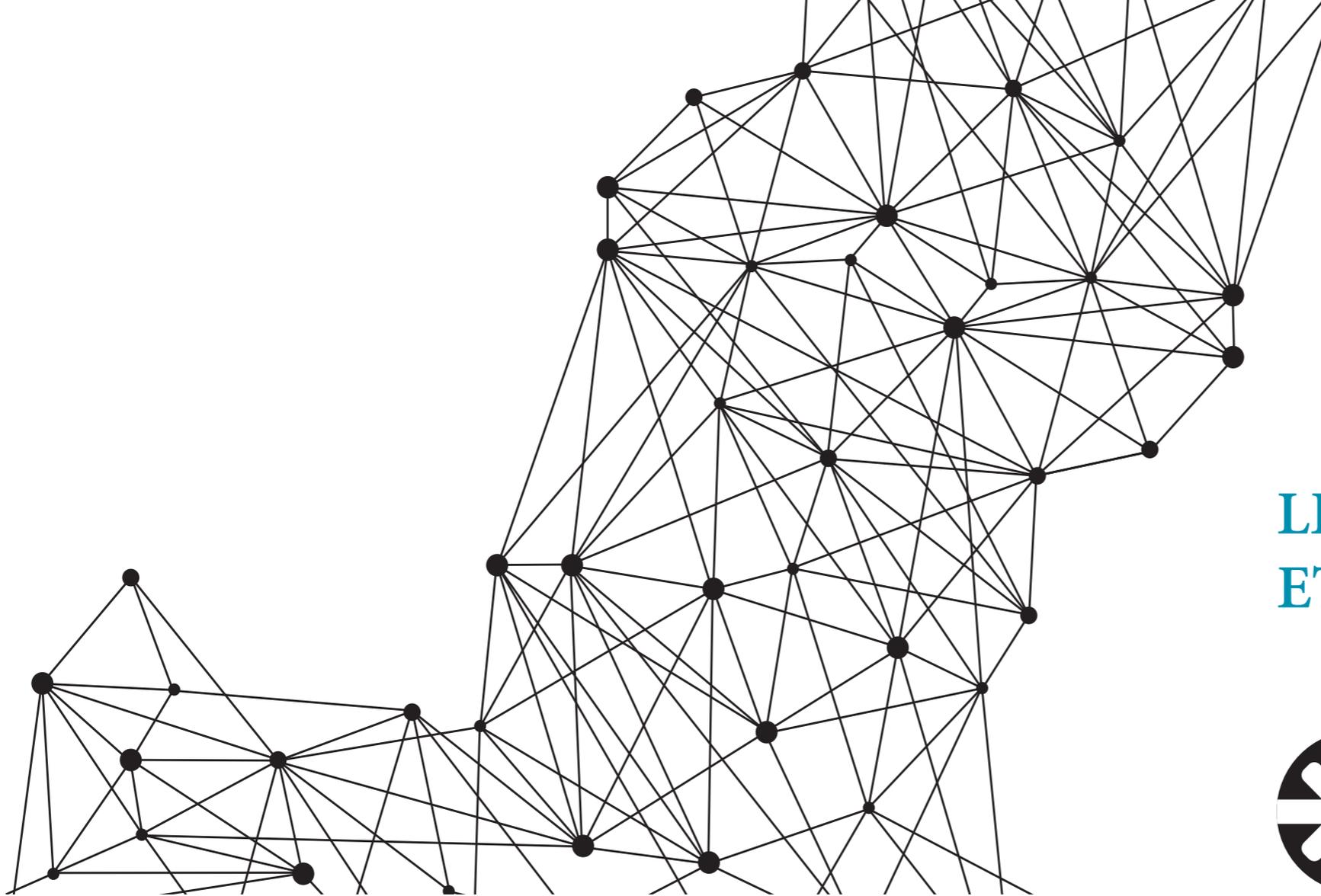
● Nombre de demandes en 2016  
 ● Nombre d'interventions en 2016



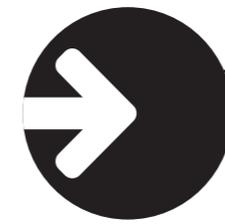
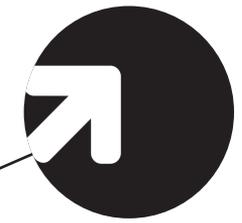
● Nombre de demandes en 2016  
 ● Nombre d'interventions en 2016



● Nombre de demandes en 2016  
 ● Nombre d'interventions en 2016

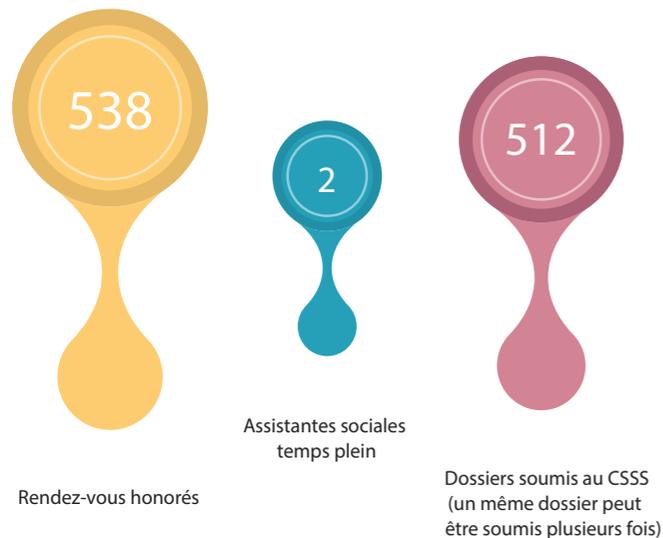


# LE SERVICE CULTURE ET PETITE ENFANCE



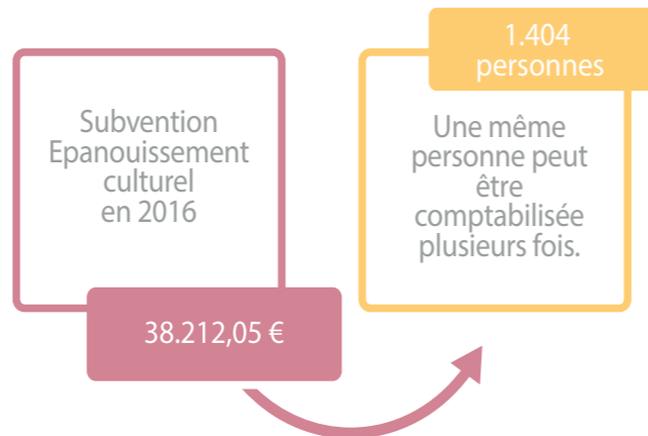
## EN QUELQUES CHIFFRES, LE SERVICE CULTURE ET PETITE ENFANCE EN 2016 :

Source : Base de donnée interne (Liste «Excel» et agenda)



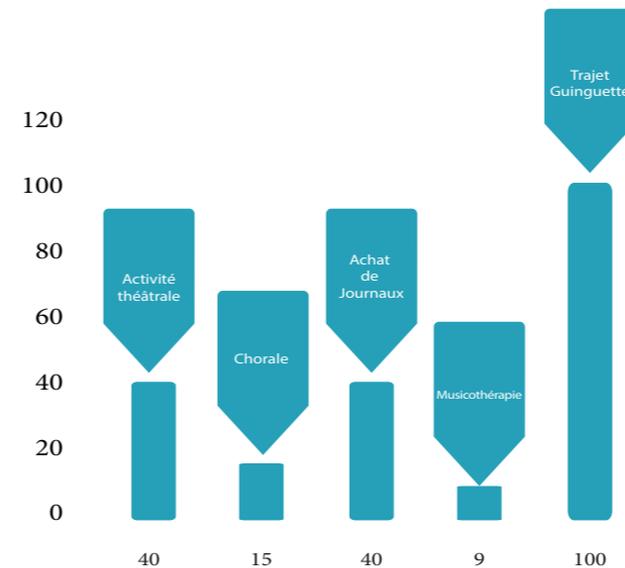
## EPANOUISSEMENT CULTUREL

Source : Rapport unique (SPP IS)

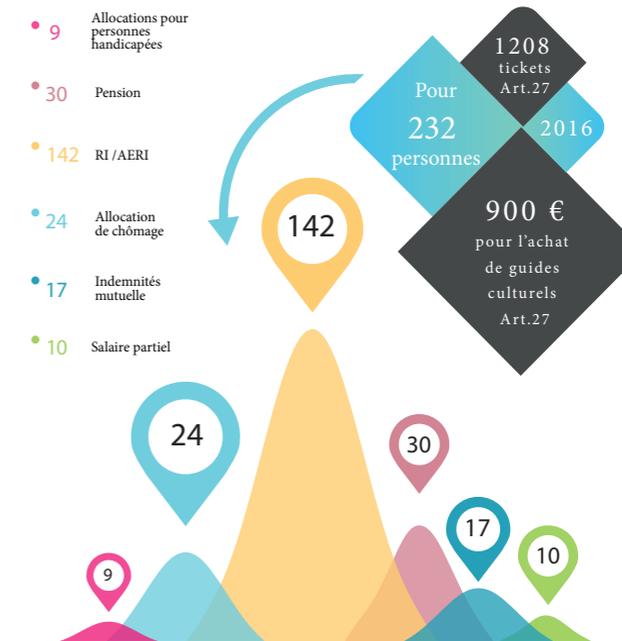


## MAISON DE REPOS

Source : Rapport unique (SPP IS)

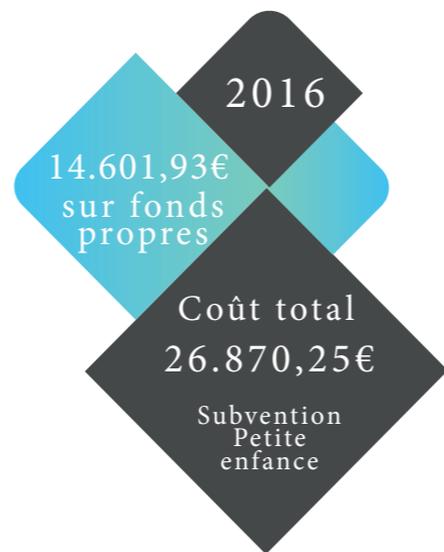
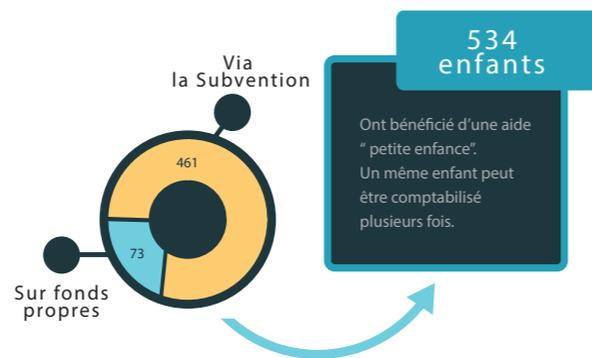


## REPARTITION DES PERSONNES (+ LEUR FAMILLE) SELON LEURS REVENUS

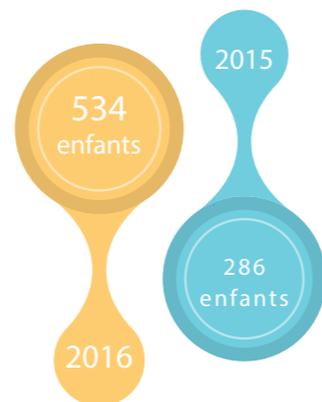
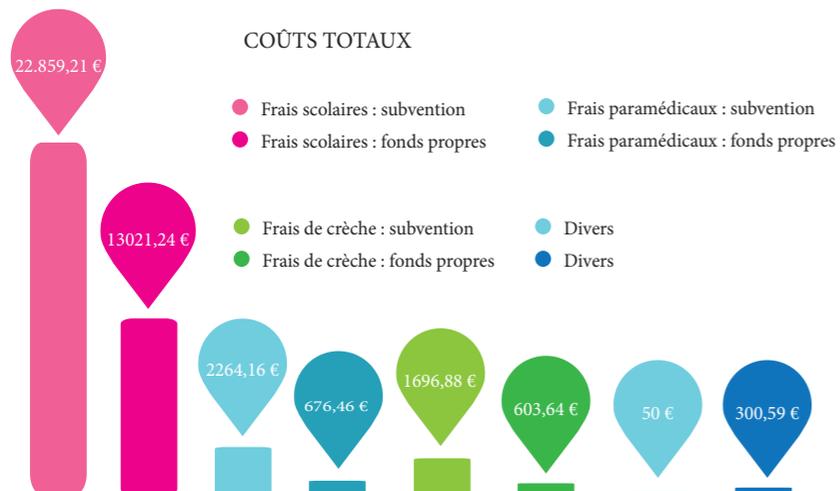


# LA PETITE ENFANCE

Source : Rapport unique (SPP IS)



## COÛTS TOTAUX



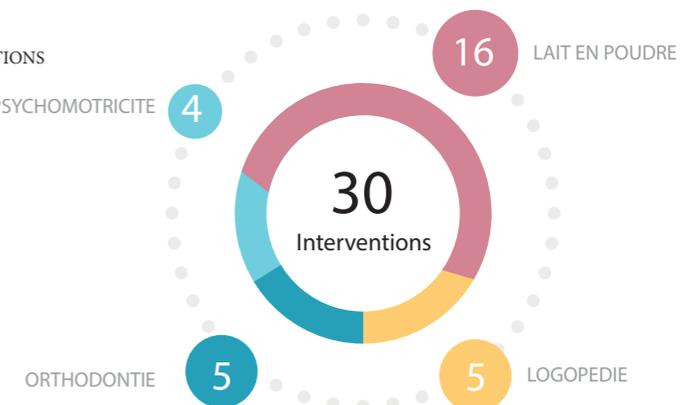
## FRAIS SCOLAIRES - NOMBRE D'INTERVENTIONS

- 8 : Prime de rentrée scolaire
- 8 : Soutien scolaire / école de devoirs
- 12 : Piscine
- 15 : Internat
- 244 : Garderie / repas chauds
- 185 : Frais scolaires divers
- 6 : Arriérés scolaires

Source : Rapport unique (SPP IS)

## FRAIS PARAMEDICAUX - NOMBRE D'INTERVENTIONS

KINESITHERAPIE / ORTHOPEDIE / PSYCHOMOTRICITE

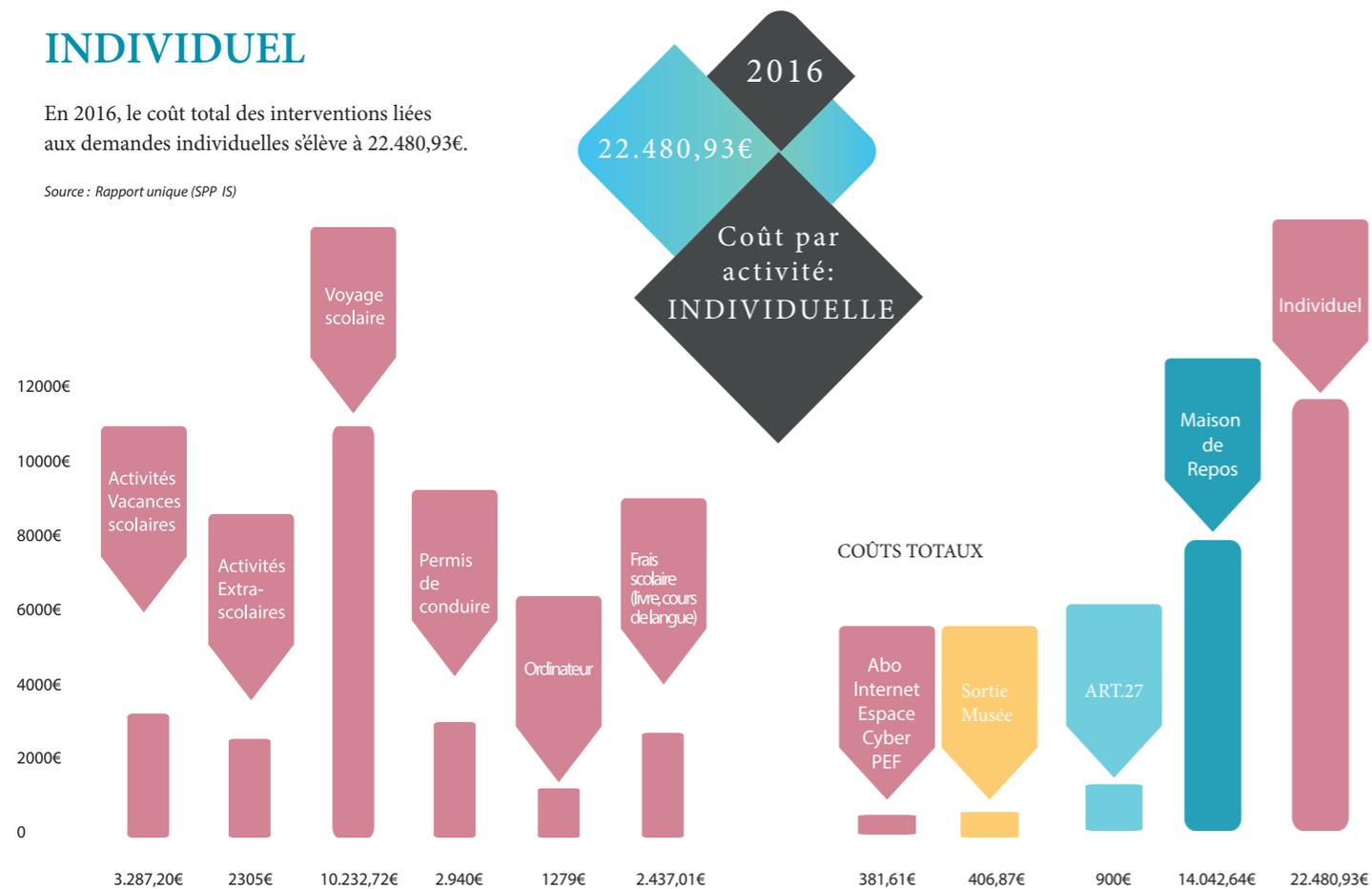


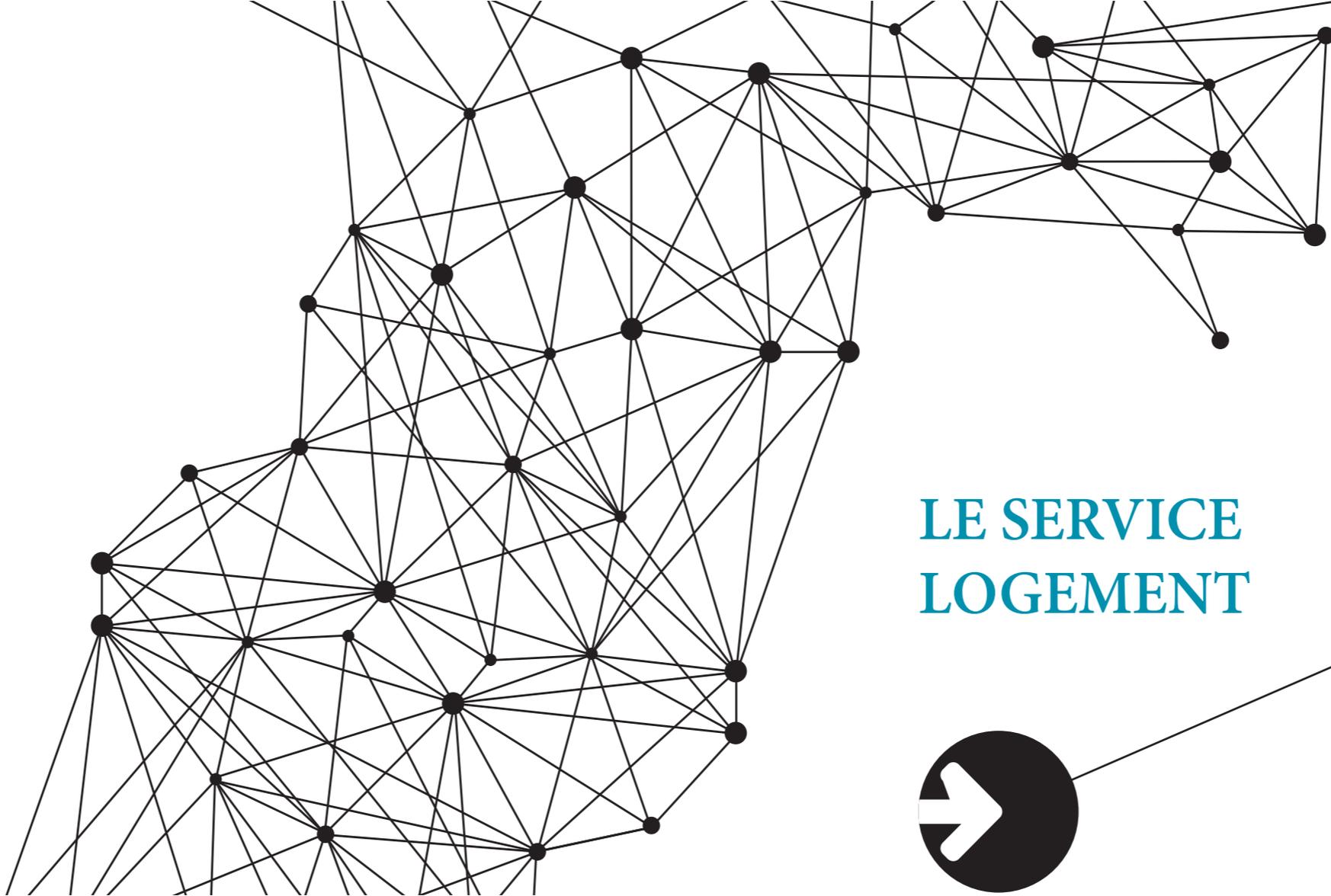
Source : Rapport unique (SPP IS)

# INDIVIDUEL

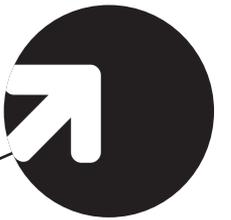
En 2016, le coût total des interventions liées aux demandes individuelles s'élève à 22.480,93€.

Source : Rapport unique (SPP IS)



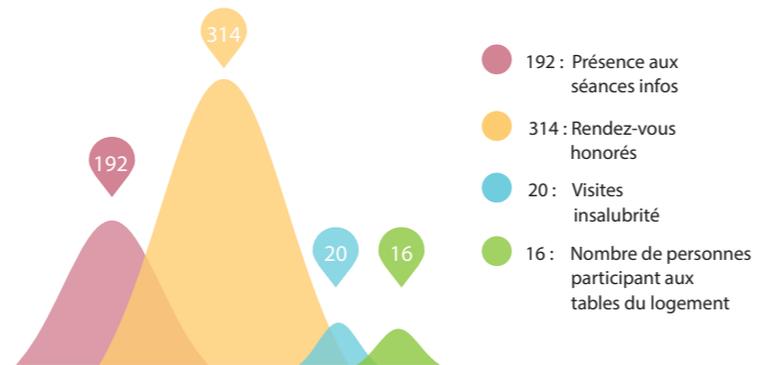


## LE SERVICE LOGEMENT



## LE SERVICE LOGEMENT

Le Service logement en termes d'accompagnement en 2016



Source : Base de donnée interne (Liste «Excel», agenda, liste de présence)



Le Service logement en termes d'aides financières  
56 demandes soumises au CSSS en 2016

- 4 : Arriérés de loyer / charges
- 4 : Premier mois de loyer
- 5 : Réquisitoire mois de loyer
- 6 : Prime d'installation
- 36 : Garantie locative
- 1 : Déménagement

